

DOMAINE DE COMPÉTENCES 2:
Expertise sociale

« Librement exclus »

L'errance active des jeunes

Mémoire présenté en vue de l'obtention
du diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social

Session Juin 2014

REMERCIEMENTS

En préambule à ce mémoire, je souhaitais adresser mes remerciements à toutes les personnes qui m'ont aidé dans la réalisation de ce mémoire :

En premier lieu je remercie mon accompagnatrice mémoire, formatrice à l'IRTS, qui m'a guidé dans mon travail, et m'a aidé à avancer dans mes questionnements.

Je remercie également les professionnels, éducateur de rue et éducateur spécialisé ainsi que la bénévole du SAMU social, d'avoir répondu positivement à mes sollicitations, de m'avoir accordé du temps dans mon enquête de terrain.

Mes remerciements s'adressent également à François CHOBEAUX, animateur du réseau « jeunes en errance », pour avoir nourri mes recherches par son intervention à l'IRTS.

Je souhaite également remercier, les quatre jeunes qui m'ont accordé leur confiance, et qui ont répondu à mes questions en toute authenticité.

Enfin, j'adresse mes remerciements à mon entourage, pour m'avoir soutenue et encouragée au cours de la réalisation de ce mémoire.

SOMMAIRE

INTRODUCTION ET QUESTION DE DÉPART	1
Chapitre I : L'enquête théorique	
I. MÉTHODOLOGIE ET CONCEPTUALISATION	3
1. L'ERRANCE DES JEUNES ET SES CAUSES	5
1.1. APPROCHE D'UNE DEFINITION DE L'ERRANCE	5
1.2. LES FIGURES DE L'ERRANCE	6
1.3. LA JEUNESSE COMME PÉRIODE DE TRANSITION	8
1.4. DE LA RUPTURE AU DEPART	9
1.4.1. Choisir : Entre l'errance par engagement	9
1.4.1.1. <i>Les mutations de la société et la crise du statut</i>	9
1.4.1.2. <i>Vers des groupes de pairs</i>	10
1.4.2. Fuir : et l'errance par résignation	10
1.4.2.1. <i>Des prémices psychologiques</i>	10
1.4.2.2. <i>A la mise en acte</i>	12
2. UN PROCESSUS D'EXCLUSION	13
2.1. « UNE DIMENSION ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE »	14
2.1.1. La «désaffiliation»	14
2.2. « UNE DIMENSION SOCIALE ET RELATIONNELLE »	15
2.2.1. Les rapports à la famille, entre cassures et reproductions	15
2.2.2. Le groupe : entre affiliation et enfermement	15
2.3. « UNE DIMENSION SYMBOLIQUE ET NORMATIVE »	16
2.3.1. Le conflit des normes sociales	16
2.3.2. Les représentations sociales : entre bon pauvre et mauvais pauvre	17
2.3.3. L'exclusion passive de l'errance	18
2.3.4. Le paradoxe du traitement de l'errance	18

CHAPITRE II : L'enquête de terrain

I. MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE DE TERRAIN	20
1. « LE NOMADE OU LE DÉSERTEUR »	22
1.1. L'INDEFINISSABLE ERRANCE	22
1.2. DU JEUNE EN ERRANCE AU « NOMADE »	23
1.3. LE CHOIX DE LA LIBERTÉ PAR LA TRANSGRESSION DES NORMES	23
1.4. LE CHOIX OU LA FUITE ?	24
2. ENTRE OTAGE ET HABITANT DE LA RUE	27
2.1. D'UNE DYNAMIQUE EXCLUANTE...	27
2.1.1. La désillusion de l'errance	27
2.1.2. Le sentiment d'appartenance à quel prix ?	27
2.1.3. Entre exclusion et stigmatisation	29
2.1.3.1. <i>Le délitement des liens familiaux</i>	29
2.1.3.2. <i>Le rapport aux « passants »</i>	29
2.1.3.3. <i>Le rapport aux représentants de l'ordre</i>	30
2.2. AU NOUVEL ASPECT : UNE DYNAMIQUE ÉMANCIPATOIRE	31
2.2.1. Des systèmes de « débrouille »	31
2.2.2. L'Art de la manche	32
2.2.3. Des valeurs Citoyennes	32
3. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL : UN RÉEL ENJEU	33
3.1. ...DU PROJET DE VIE	33
3.2. ...À L'ACCOMPAGNEMENT COMME NOUVEAU PARADOXE	33
3.2.1. L'inadéquation entre modèles d'insertion social et projet de vie	33
3.2.2. La limite de l'accompagnement : la mobilité	34
3.2.3. La relation de confiance au sein de l'accompagnement	34

CHAPITRE III : Problématisation, hypothèses et outils de vérification

I. PROBLÉMATISATION ET QUESTION DE RECHERCHE	35
II. ÉLABORATION DE L'HYPOTHÈSE ET SA VERIFICATION	38
1. LES OUTILS DE VÉRIFICATION DE L'HYPOTHÈSE	38
1.1. UNE NOUVELLE RECHERCHE THÉORIQUE	38
1.2. UNE NOUVELLE DÉMARCHE EMPIRIQUE	40
CONCLUSION	43

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES :

Annexe 1 : Grille d'entretiens en direction des acteurs de l'errance

Annexe 2 : Grille d'entretiens en direction des jeunes en situation d'errance

Introduction

L'itinérance active est un mode de vie ayant toujours existé à travers l'histoire de France, et dans les cultures du monde.

La mobilité à travers les routes des villes tient ses prémices des années 1950 aux Etats-Unis avec les beatniks. La « Beat Génération » réfutait le modèle bourgeois de la société, il fut un véritable mouvement littéraire, artistique et social.

Ce mouvement a directement inspiré le phénomène hippie de mai 68 en France comme un contre courant culturel, résistant contre les valeurs traditionnalistes et consuméristes de leurs aînés. Les jeunes baby-boomers à la quête de nouveaux modes de vie partent sur les routes et se constituent en communautés « babas cool ».

Dans les années 1970 au Royaume-Uni, un phénomène similaire de contre culture émerge avec la culture punk.

Ces deux dernières ruptures culturelles ont laissé derrière elles des idéaux de pensées et d'agir qui se retrouvent encore aujourd'hui en France. Au début des années 1980, c'est notamment dans les grands festivals d'art de rue et de musique que la présence de jeunes ayant les mêmes revendications est devenue significative.

Dix années plus tard, la visibilité de ces jeunes prend une profonde ampleur, plus seulement sur les lieux d'événements artistiques, mais également dans les grandes villes, au pied des commerces ou dans les parcs, sur les places publiques et dans les gares. La présence de ces jeunes souvent en groupe, avec un look ostentatoire, et parfois plusieurs chiens, ne laissent pas indifférents les habitants, les commerçants et les passants. Nous croisons ces jeunes sans oser les fréquenter.

Dès mon adolescence ce phénomène a particulièrement retenu mon attention, et m'a questionnée : Qu'est-ce qui explique cette rupture avec la société ? Peut-on parler de SDF, de sans-abris ou de jeunes marginaux ?

En effet, j'ai pu être partagée entre l'idée de personnes sans domicile fixe (SDF) et sans ressources, ou l'idée de personnes se rassemblant simplement par convictions communes.

Dans le cadre d'une expérience personnelle j'ai pu être en lien avec quelques jeunes en errance, et j'ai été étonnée d'entendre que pour certains d'entre eux il s'agissait d'un choix avéré, voire revendiqué ; ils ont pu expliquer des idéologies allant à l'encontre des normes de vie de notre société.

Pendant que pour certains, la rue est une fatalité, pour d'autres, elle est une allée vers la liberté et une scène d'expression.

Cependant, j'ai donc pu me questionner : pourquoi ces « deux sortes » de marginalisation se manifestent-elles par des comportements semblables ? C'est-à-dire bien souvent, sous une forme de clochardisation.

Ma question de départ est donc la suivante :

<p>Quelles sont les dynamiques paradoxales des jeunes en errance active ?</p>
--

Afin d'approfondir cette question de départ il m'a semblé fondamental de définir l'errance puis ses causes, pour cerner la part des jeunes en errance dite active, et de questionner la notion de choix.

Dans un deuxième temps j'ai choisi de comprendre en quoi l'errance active donne lieu à des dynamiques paradoxales, où, dans une volonté de liberté, le jeune s'achemine dans un processus d'exclusion.

Dans le cadre de mon cursus de formation, et en tant que future Assistante de Service Sociale (ASS), cette question a pris tout son sens dans le cadre de mes futures missions de prévention et d'insertion.

Approfondir cette question me permettra de me positionner davantage auprès d'une population que je comprendrai au plus près de ses réalités, dans ses dynamiques sans pour autant globaliser un public qui se compose de personnes singulières, aux dynamiques complexes.

Par ailleurs, explorer la question de l'errance se présente comme une réelle opportunité permettant d'explorer « *l'autre différent et semblable (...) pour renverser la façon de se voir pour se regarder* »¹

¹ ROMILLAT, Annie, *Zoneurs des Halles-Changer de regard sur la marginalité*, Éd. Yves Michel, Barret-le-Bas, 2000, p. 31

I. Méthodologie et conceptualisation

Mon mémoire a été ponctué de temps forts :

Dans un premier temps, j'ai souhaité conceptualiser mon mémoire à travers notamment la lecture d'ouvrages théoriques qui traitent plus particulièrement la question de l'errance. Le but recherché étant d'avoir une connaissance plus large du phénomène de l'errance et des populations qu'elle touche. Ces premières lectures m'ont permis d'anticiper l'enquête de terrain que j'ai donc effectuée dans un second temps, auprès de deux professionnels, une bénévole, et quatre jeunes en situation d'errance.

Tout au long de mon mémoire j'ai pu être accompagnée par des professionnels formateurs, et aussi par mon entourage. Cela m'a permis de travailler sur mes questionnements et d'être objective dans l'avancée de mon mémoire, et de ne pas perdre de vue mon questionnement initial.

Pour conceptualiser le mémoire de pré-recherche,

J'ai pu mettre en lien un certain nombre d'aspects théoriques en cohérence avec mon thème. J'ai tout d'abord tourné mes recherches vers les ouvrages de François CHOBEAUX, qui est à l'initiative des premières actions conduites auprès des jeunes en errance. Cet auteur a été un élément de référence, car ses ouvrages sont récents, et s'inscrivent à travers des apports pluridisciplinaires : historique, psychologique, et sociologique. En outre, il aborde plus précisément la notion d'errance active et revendiquée. Cela m'a permis de mesurer toute la complexité de l'errance, et donc de conforter la pertinence de ma question de départ.

Afin de tenter de répondre à cette dernière, j'ai pu mettre en lien un ensemble d'ouvrages aux disciplines diverses : cela constitue une complémentarité permettant d'avoir un regard à la fois large et précis sur les éléments clés de ma question de départ.

Dans un premier temps j'ai souhaité définir la jeunesse puis l'errance. Pour ce faire je me suis tournée vers l'aspect sociologique de la jeunesse afin d'en appréhender les dynamiques en lien avec les effets de la dimension sociale.

Puis j'ai abordé l'errance et ses causes par un aspect également sociologique, car il s'agit bien d'un phénomène de société. Mais un ouvrage en amène à un autre : en effet, ces premières lectures ont questionné une part psychologique de l'errance, ce qui a alors orienté ma recherche vers des ouvrages davantage psychologiques.

Egalement, afin de faire un focus sur des thèmes qui ont été mis en lumière dans des lectures précédentes, j'ai souhaité prendre en compte la notion de choix, et la notion de résistance à la société à travers des textes légèrement déconnectés tels qu'un essai sur la société de consommation.

Dans un second temps, j'ai abordé particulièrement la notion d'exclusion qui dans mes représentations personnelles, est une dynamique dominante de l'errance.

Afin d'en comprendre les dimensions sociales, j'ai recueilli des données sociologiques, auprès d'auteurs tels que Robert CASTEL et Vincent DEGAULEJAC.

Pour relier plus concrètement le concept d'exclusion à la situation des jeunes en errance, j'ai fait le lien avec des données anthropologiques, psychologiques puis sociologiques concernant exclusivement l'errance.

Enfin, pour comprendre ce phénomène de société en évolution, il m'a semblé pertinent de faire un détour historique, par le biais d'ouvrages reprenant l'histoire du vagabondage et de l'errance, avec notamment le sociologue Julien DAMON.

Ces apports m'ont alors permis de donner une cohérence au travail de pré-recherche, et de mettre en lumière les dynamiques paradoxales que les jeunes encourent dans leur situation d'errance.

Cependant, je m'attache à dire que par définition, les histoires, les parcours, et les choix, constituent la singularité de chacun, par conséquent il semble important d'être vigilant au caractère absolu des éléments théoriques.

1 : L'errance des jeunes et ses causes

1.1. Approche d'une définition de l'errance

L'augmentation de la population jeune itinérante (entre 16 et 30 ans) donne lieu à une recherche basée sur des observations menées en période festivalière à Bourges. C'est au printemps 1991 que le terme « errance » voit le jour sans qu'une définition officielle et claire n'en soit donnée.

Dans le *Nouveau dictionnaire critique d'Action Sociale*, aucune définition contemporaine de l'errance n'est donnée, c'est pourquoi l'errance est directement assimilée au vagabondage.

*« L'errance est le fait d'aller de côtés et d'autres, au hasard, à l'aventure. Le vagabondage est le fait ou l'habitude d'errer, c'est-à-dire de s'écarter ostensiblement de la société organisée. Au sens du droit féodal, le vagabond [...] est celui qui ne reconnaît aucun suzerain, ne se fixe donc nulle part, et ne réclame aucune protection. »*² (MEYER 1975)

Selon les époques, l'errance se caractérise et s'entremêle ainsi dans une pluralité de mots illustrant souvent une généralisation des populations diverses, on parle alors de « trimardeur, nomade, clochard, marginal ; sous prolétaire, sans abri sans logis, exclu, SDF, nouveau pauvre, hobo, routards »³ ou encore de « Zonards, et punks à chiens »⁴

Cette diversité est notamment soulignée par Jacques TREMINTIN journaliste et travailleur social, dans une première définition :

*« Il s'agit alors d'une vie dans la rue qui s'identifie à une désinsertion grave. [...]L'errance peut être soit immobile et se situer dans tel quartier, tel centre ville, la plupart du temps sur un secteur géographique où le jeune a grandi. Elle peut encore se faire mobile et itinérante, sans buts précis ni itinéraires construits. »*⁵

² BARREYRE, Jean, (sous la direction de), BOUQUET Brigitte, *Nouveau dictionnaire critique d'Action Sociale*, Éd. Bayard, Paris, 2006, p.236

³ DAMON, Julien, *Question sociales et questions urbaines*, Éd. PUF, Paris, 2010, p.16

⁴ PIMOR, Tristina, VACHON, Jérôme, « Les zonards appartiennent à une culture particulière », ASH, 29 Novembre 2013-n°2835, ASKORIA-Rennes, p. 28

⁵ www.tremintin.com : TREMINTIN, Jacques, « Comment les jeunes errants mettent le travail social en difficultés », LIEN SOCIAL, 11 Février 1999-n°473

Afin de qualifier de façon plus précise l'hétérogénéité de ce public, différentes notions⁶ de l'errance vont alors émerger : avec « *l'errance immobile* » des jeunes de cité « *l'errance nocturne* », « *l'errance nationale ou transfrontalière* » des sans papiers, « *l'errance territoriale* » des jeunes SDF ne parvenant pas à trouver une réponse à leur situation, puis « *l'errance psychique* » des jeunes psychotiques dans la rue.

Pour définir plus particulièrement les jeunes visibles qui « zonent » c'est-à-dire qui « traînent », l'expression de **jeune « en errance active »**⁴ est proposée en 2001.

L'errance active désigne le mode de vie revendiqué des jeunes en rupture affirmée avec la norme de la société dominante. Ceux-ci sont les transmetteurs des mouvements culturels précurseurs (beatniks, hippies, ou encore punk), conduisant leur vie en corrélation avec leurs pensées et leurs idéaux.

1.2. Les figures de l'errance

Depuis plusieurs années la part de jeunes en errance prend une profonde ampleur. En effet, ces jeunes de seize à trente ans, sont de plus en plus visibles sur les espaces publics : les rues piétonnes, devant les commerces, devant les gares, dans les parcs et jardins publics, tant d'endroits où ils s'exposent en groupe. Ils sont d'autant plus repérables par un style vestimentaires et des coiffes ostentatoires régies par « *les règles esthétiques des sous-cultures marginales vers lesquelles vont leurs préférences* »⁷, par leur comportement et les chiens qui les accompagnent.

Cependant, la question du nombre de jeunes en situation d'errance est permanente, car l'errance ne peut pas être une « *catégorie statistique* »⁸ : selon les données de l'INSEE⁹, dans les années 2012, il y avait en France 141 500 SDF dont 26% sont des jeunes de 18 à 30 ans ; mais, il reste difficile d'identifier les jeunes en dynamique d'errance, sans compter les jeunes dits en errance active.

Egalement, deux sans domicile sur cinq sont des femmes et de plus en plus jeunes, la notion de genre dans l'errance est donc à prendre en compte. François CHOBEAUX⁷ explique ce phénomène par l'effet d'une évolution de l'égalité des sexes, hommes et femmes.

⁶ CHOBEAUX, François, *Intervenir auprès des jeunes en errance*, Éd. La Découverte, Paris, 2008, p.45

⁷ CHOBEAUX, François, *Les nomades du vide-Des jeunes en errance, de squats en festivals, de gares en lieux d'accueil*, Éd. La Découverte, Paris, 2011, p.27

⁸ CHOBEAUX, François, (sous la direction de), AUBERTIN, Marie-Xavière, *Jeunes en errance et addictions-Recherche pour la Direction Générale de la Santé*, CEMEA, Paris, 2013, p.8

⁹ www.insee.fr (L'hébergement des sans domicile en 2012)

Depuis 20 ans les jeunes en errance font l'objet de recherches. De leurs origines à leur mode de vie, différents auteurs ont pu établir des distinctions à travers les motivations ou non, de ces jeunes à vivre l'errance :

François CHOBEAUX y distingue deux types de jeunes en errance en fonction de leurs parcours personnels, de leurs situations sociales, ou encore de leurs convictions. Il parle de jeunes très visibles, et d'autres moins, se rapprochant progressivement de ce premier public. Ces deux types sont davantage étayés et nuancés par Tristina PIMOR, ou encore Jacques GUILLOU avec :

-Les « **satellites** » qui sont seulement dans l'attraction de ce mode de vie, et qui ne sont pas des jeunes en danger avéré.

-Les « **jeunes à la frontière** » du mode de vie de l'errance, adoptant un comportement similaire aux jeunes en errance, et ayant eu un obstacle déterminant dans leur parcours.

-Les « **zonards intermittents** » qui se positionnent entre famille et lieux de rassemblements. Elle explique une récurrence pour ces jeunes (sur laquelle il faut être vigilant à ne pas généraliser) issus souvent de milieux populaires et souvent avec des parents engagés politiquement.

François CHOBEAUX parle alors dans un premier temps de **jeunes ayant accumulé des « ruptures personnelles »** qui se trouvent en difficulté à leur majorité. Issus de milieux populaires ces jeunes ont éprouvé plusieurs difficultés en termes d'emploi, de logement, ou de vie de famille. Dans cette même catégorie, Jacques GUILLOU parle de **jeunes en quête d'identité**, ou encore de **jeunes toxicomanes**, en recherche de repères hors société.

Ils se « radicalisent » vers un mode de vie extrême, dans une dynamique de résistance et de rejet de la société, qu'ils estiment subir.

Le second type des figures de l'errance serait les jeunes amateurs de fêtes, qui progressivement, sont intéressés par une marginalité découverte lors d'évènements artistiques et culturels, tels que les festivals.

Ces jeunes ont souvent un discours de rejet et de résistance envers la société et revendiquent ce statut de marginalité.

-Les « **zonards engagés** » ou encore les **revendicateurs** des politiques et des normes sociétales, rejettent la conformité sociale, en trouvant un système dit alternatif.

-Les « **travellers** » ou **voyageurs**, « *disposent d'un capital culturel et familial plus important* »¹⁰. Ils ont des projets de vie qui sont souvent en inadéquation avec le monde professionnel.

¹⁰ PIMOR, Tristina, VACHON, Jérôme, « *Les zonards appartiennent à une culture particulière* », ASH, 29 Novembre 2013-n°2835, ASKORIA-Rennes, p.29

*« Ce qui fait l'unité des ces publics aux origines diverses, plus que l'apparence physique et vestimentaire, est donc clairement la production d'un discours de rejet de la société et une revendication du statut de marginalité. »*¹¹

A travers ce discours commun nous pouvons cependant faire une distinction binaire des figures de l'errance : entre **l'errance subie**, et **l'errance choisie** : avec dans un premier temps, des jeunes qui rejettent la société, ayant eu eux-mêmes un sentiment de rejet par cette dernière, ils choisissent **la marginalité par résignation** et dans un second temps, des jeunes ayant choisi **la marginalité par engagement**.

Cette distinction est prédominante au fil des ouvrages, notamment par des aspects cliniques et sociologiques des jeunes en errance. C'est ce que nous allons voir à travers les causes de l'errance, dans une période ou plus que jamais l'identité de l'adulte en devenir se construit : la jeunesse.

1.3. La jeunesse comme période de transition : de l'enfance à l'âge adulte

Le passage de l'enfance à l'âge adulte est la phase clé de la construction de soi. Selon le sociologue Olivier GALLAND¹², la jeunesse apparaît comme une transition entre l'adolescence et l'âge adulte, se caractérisant par l'acquisition d'une maturité psychologique et d'une autonomie menant à l'âge adulte. Cette phase est décrite par un apprentissage de la société, comme une expérimentation menant à la construction identitaire du futur adulte. Elle se joue alors à travers une multitude de facteurs (familiaux, scolaires, sociaux et relationnels, psychologiques, environnementaux), qui jouent un rôle déterminant dans sa construction de futur adulte. Le parcours des jeunes présente alors un défi constant, entre fragilités intérieures et extérieures. C'est ce que la psychologue Françoise DOLTO explique à travers la métaphore du homard, pour qui la carapace se brise et quitte son corps à une période de sa vie, afin qu'il grandisse. Cette perte le rend vulnérable, fragile, le confrontant à tous les dangers.

¹¹ CHOBEAUX, François, (sous la direction de) AUBERTIN, Marie-Xavière, *Jeunes en errance et addictions- Recherche pour la Direction Générale de la Santé*, CEMEA, Paris, 2013, p.8

¹² GALLAND, Olivier, *Sociologie de la jeunesse*, Éd. Armand Colin, Paris, 2011, 250 pages

1.4. De la rupture au départ : les causes de l'errance

1.4.1 CHOISIR : Entre l'errance par engagement ...

Pour nombre de jeunes dits en errance active la notion de choix délibéré s'entend à travers leur discours. Cette notion du choisi donne raison à un fantasme de liberté, de quête de soi et de l'autre, de résistance à une norme culturelle.

1.4.1.1. Les mutations de la société et la crise du statut

Selon Pascal LE REST¹³, l'errance serait le symptôme même, des effets provoqués par les changements de la société.

Depuis plus de trente ans, la société subit des mutations sociales et économiques, ayant des conséquences négatives sur l'Homme : les valeurs et le sens de la famille changent, les idéologies religieuses s'effacent, et la solidarité s'amenuise. Les hommes semblent se délier les uns des autres, et le sentiment d'individualisme s'accroît.

A cela s'ajoute le contexte de crise économique, qui engendre une diminution de la tolérance, et une exigence en hausse, notamment dans la performance.

La société de consommation dénoncée depuis plus de trente ans, prend une place considérable dans le monde actuel, où l'Avoir est souvent privilégié à l'Etre.

En effet, Gilles LIPOVETSKY¹⁴ explique que la richesse financière et matérielle se substitue à la richesse humaine en termes de vertus, de qualités et de savoirs.

La société est alors évaluée comme rétrograde par ces jeunes, « *Résultant au processus de disqualification ou d'invalidation sociale [...] surgissant dans une société qui, pour être extrêmement inégalitaire, n'en est pas moins, dans le même temps, hyper individualiste* ». ¹⁴

Tristina PIMOR peut en effet repérer un point commun aux jeunes en errance : « *leur famille ont manifesté un certain intérêt et désir d'émancipation culturelle. Il y a chez ces zonards une forme d'appétence culturelle et un engagement plus ou moins fort dans des valeurs telles que l'anti consumérisme.* » ¹⁵

La population de jeunes en errance active souhaite alors se construire une identité en dehors d'une conviction de l'Avoir, et se réaliser dans l'Etre.

¹³ LE REST, Pascal, *L'errance des jeunes adultes- Causes, effets, perspectives*, L'Harmattan, Paris, 2006, 224 pages

¹⁴ LIPOVETSKY, Gilles, *Le Bonheur paradoxal- Essai sur la société d'hyper consommation*, Éd. Gallimard, 2006, Paris, p.175

¹⁵ PIMOR, Tristina, VACHON, Jérôme, « *Les zonards appartiennent à une culture particulière* », ASH, 29 Novembre 2013-n°2835, ASKORIA-Rennes, p.29

« *La culture de la rue est comme une forme de résistance à une mutation de l'environnement, elle se compose « contre » ou « à côté » de la société globale »*¹⁶

L'errance crée donc une coupure avec la société organisée, en résistance à son caractère immédiat, consumériste, individualiste, et performant. Cette abnégation est une discipline volontaire d'ascétisme, où seuls le corps et l'esprit, amènent à la liberté que les jeunes recherchent. Selon Tristina PIMOR, la rupture de ces jeunes avec la société n'est pas déterminante à la situation d'errance, mais c'est le positionnement éthique de ces jeunes qui peut être vu comme un déterminant.

1.4.1.2. Vers des groupes de pairs

Le choix de l'errance est aussi bien une quête de soi qu'une quête de l'autre. La cause du départ peut être aussi la mise en acte d'une attirance pour des groupes aspirant à la liberté. Leurs convictions communes à travers le désir de vivre sans contraintes, constituent un lieu chaleureux qui vient alors combler le besoin d'appartenance des jeunes en errance. François CHOBEAUX parle d'«*une quête d'identité groupale où un moi collectif*»¹⁷ supplantant le «*moi individuel*», car le groupe représente pour les jeunes une force solidaire légitimant leurs propres aspirations.

1.4.2. FUIR :... et l'errance par résignation

1.4.2.1. Des prémices psychologiques

François CHOBEAUX se questionne cependant sur l'affirmation du choix des jeunes en errance, il émet l'hypothèse que ce discours permet à ces jeunes de se différencier du clochard, ou encore du SDF, «*figure utilisée comme repoussoir de ce qu'ils craignaient devenir ?*»¹⁸

Il explique que le choix ne peut pas tenir à l'analyse compte tenu de la dureté de la vie dans la rue, et de son processus excluant, que nous verrons dans la seconde partie.

Il dit que l'errance est en prime abord psychologique, cela peut être davantage étayé par Howard's BECKER. Ce dernier explique que la «*transgression des normes*¹⁹» implique la notion de déviance. On parle alors de déviance primaire comme intériorisée et de déviance secondaire comme revendiquée.

¹⁶ ROMILLAT, Annie, *Zoneurs des Halles-Changer de regard sur la marginalité*, Éd. Yves Michel, Barret-le-Bas, 2000, p.79

¹⁷ CHOBEAUX, François, *Intervenir auprès des jeunes en errance*, Éd. La Découverte, Paris, 2008, p.38

¹⁸ ID p.41

¹⁹ BECKER, Howard s, *Outsiders-Etudes de la sociologie de la déviance*, Éd. A.M Métailié, Paris, 1985, p.38

La conception répandue de la déviance repose sur « *une analogie médicale, définissant la déviance comme quelque chose d'essentiellement pathologique, qui révèle la présence d'un « mal »* »²⁰

Dans ce cadre, différents auteurs notent une récurrence au sein des parcours de vie vécus par les jeunes en errance.

Pour certains, c'est lors de la petite enfance, ou l'enfance, qu'ils auraient enduré des difficultés notamment dans leur environnement familial. Par conséquent, ils ont souvent fait l'objet d'accompagnements sociaux.

François CHOBEAUX parle alors de « *la représentation classique des enfants du malheur* »²¹ victimes de privations, d'inattentions familiales, de mauvais traitements physiques et psychiques. Il peut dire que la maltraitance vécue de ces jeunes entraîne alors des « *stress post-traumatiques engendrant des facteurs de vulnérabilité identifiés dans des dynamiques d'errance et d'addiction.* »¹⁶

Pour d'autres, c'est à l'adolescence qu'un mal-être intériorisé jusque-là, va ressurgir. L'adolescent qui est dans la toute-puissance, refuse alors tous cadres et revendique une nécessité de totale liberté. Etant dans un fonctionnement pulsionnel et immédiat, il va passer à l'acte afin d'exprimer son mal-être et va s'installer dans l'errance en faisant l'apothéose de fugues vécues.

Puis d'autres, proches de l'âge adulte, auraient été proies à un accident de vie faisant l'effet d'un choc de parcours. François CHOBEAUX explique que ceux-ci sont déterminés à l'errance, par une fragilisation psychologique initialement établie.

Ces récurrences, sont donc vécues comme des ruptures, directement liées à des facteurs familiaux. Ces cassures provoquent chez les jeunes des conséquences identitaires : avec « *des difficultés d'équilibration de solidification de la personnalité, l'absence d'acquisition des compétences psychosociales avec l'impossibilité d'exprimer une émotion autrement que par l'acte et une incapacité à soutenir et affirmer une position individuelle* ». ¹⁶ Cette fragilisation psychologique entraîne un cumul de difficultés relationnelles, familiales scolaires ou professionnelles. C'est alors que le départ met en acte cette cassure déjà entamée avec la société.

²⁰ BECKER, Howard s, *Outsiders-Etudes de la sociologie de la déviance*, Éd. A.M Métaillé, Paris, 1985 ,p.29

²¹ Intervention de François CHOBEAUX, « *Les jeunes en errance* », le 17 décembre 2013, à l'IRTS Poitou-Charentes

1.4.2.2. A la mise en acte

La fonction psychique de l'errance est comme une mise en acte permanente, où « *agir permet de ne pas être envahi par la pensée et de repousser celle-ci* »¹⁷. Dans ce mal-être général, les possibilités d'actions sont réduites, alors seul l'acte soulage la souffrance, il se définit par une fuite de la réalité du « soi ». La cohérence de cette mise en acte se joue à travers l'importante part d'imaginaire des événements douloureux qu'ont connus ces jeunes. En effet, les impacts de la cassure qu'ils ont vécue, sont amplement exagérés, cela pour légitimer la fuite qu'ils mettent en acte.

Le choix peut-être remis en question par cette mise en cohérence de l'acte, comme une fuite de l'insoutenable, du vide, et de la passivité. Cependant, nous pouvons nous questionner sur la distinction binaire du choisi et du non choisi et sur les dynamiques qui y concourent.

2. Un processus d'exclusion

Les auteurs auprès desquels j'ai mené mes lectures sont globalement unanimes pour dire que les jeunes en errance se situent dans un processus d'exclusion.

« *Leur dégradation est évidente. La paupérisation liée à la marginalisation entraîne une situation pouvant aller d'un profond dénuement à la mort.* »²²

Il apparaît donc important d'avoir un regard sociologique sur le concept d'exclusion et d'en comprendre le processus dans le cadre de l'errance active, et donc dite choisie, voire revendiquée.

La notion de processus d'exclusion se traduit comme un déroulement, comme une progression. C'est pourquoi, nous raisonnons ici au sens de processus et de dynamiques car, il ne s'agit pas d'un état durable.

Cette notion de progression est abordée par différents auteurs et sociologues tels que François CHOBEAUX, Robert CASTEL avec la « *désaffiliation* »²³ et Vincent DE GAULEJAC avec « *la désinsertion sociale* »²⁴.

-La conscientisation de l'errance

François CHOBEAUX décrit le processus d'exclusion suivant quatre étapes²⁵ de conscientisation des jeunes, dans leur situation :

-la « **phase lune de miel** », où l'errance est vécue comme un contrôle total de ses actes, et un sentiment de toute-puissance.

-Vient ensuite « **la résignation** » avec un regard objectif accroissant porté sur une situation aux évidences difficiles.

- « **L'enfermement dans l'errance** », « *avec l'émergence d'une dépression majeure, masquée jusque là depuis ses origines* », où les carences de la personnalité apparaissent.

- « **L'installation passive et autodestructrice dans l'errance** », où toute illusion libertaire, et contrôlée dans les actes disparaît. Le jeune ne sait plus comment s'en sortir.

²² ROMILLAT, Annie, *Zoneurs des Halles-Changer de regard sur la marginalité*, Éd. Yves Michel, Barret-le-Bas, 2000,p.90

²³ CASTEL, Robert, *Les métamorphoses de la question sociale*, Éd. Fayard, Paris, 1995

²⁴ DE GAULEJAC, Vincent, TABOADA LEONETTI, Isabel, *La lutte des places : insertion et désinsertion*, Éd. Desclée de Brouwer, Paris, 2009

²⁵ CHOBEAUX, François, *Les nomades du vide-Des jeunes en errance, de squats en festivals, de gares en lieux d'accueil*, Éd. La Découverte, Paris, 2011, p.87

- La « désinsertion sociale » :

Selon le sociologue Vincent DE GAULEJAC²⁶ la désinsertion est expliquée comme un processus conduit par le déclassement social. Les effets de la désinsertion sociale peuvent être la conséquence de trois dimensions : « **une dimension économique et professionnelle** », « **une dimension sociale et relationnelle** » et « **une dimension symbolique et normative.** »

Nous étayerons ces trois dimensions à travers les propos de différents sociologues, afin de comprendre en quoi le processus d'exclusion s'applique aux jeunes en errance active.

2.1. « Une dimension économique et professionnelle »

2.1.1. La « désaffiliation » de Robert CASTEL

Selon le sociologue, le concept d'exclusion est un cheminement progressif de la position d'intégration à celle de l'exclusion. Il définit le terme de filiation comme l'appartenance à un système, tel que le travail.

La désaffiliation se trouve à l'articulation du rapport au travail et du système de liens sociaux, comme une « mort sociale ».

Il explique la corrélation entre la perte progressive de liens sociaux et la difficulté d'intégration par le travail. Alors, l'absence de travail conduirait à se sentir souvent inutile, et surnuméraire.

Le travail est un modèle et même une norme de socialisation primordiale, dans une société où il prend une place importante comme « *une réussite, une consécration et une reconnaissance de l'individu.* »²⁷

Le parcours du jeune en errance peut se référer au processus d'exclusion notamment à travers l'exemple du décrochage scolaire, ou la perte d'emploi, conduisant alors à l'isolement, puis à l'exclusion. De plus, le jeune en errance active a des projets de vie, et un mode de vie n'étant pas en adéquation avec l'idée du travail salarial. Leur relation au travail est davantage fonctionnelle, lorsqu'un besoin de revenu doit être satisfait. D'autre part, le mode de vie de l'errance nécessite moins de revenus que les personnes salariées ayant des charges fixes.

Cependant, toujours dans un souci de ne pas généraliser ce constat, certains jeunes occupent des « jobs saisonniers », ou des emplois à mi-temps.

²⁶ DE GAULEJAC, Vincent, TABOADA LEONETTI, Isabel, *La lutte des places : insertion et désinsertion*, Éd. Desclée de Brouwer, Paris, 2009, 286 pages

²⁷ LE REST, Pascal, *L'errance des jeunes adultes- Causes, effets, perspectives*, Éd. L'Harmattan, Paris, 2006, p.200

2.2. « Une dimension sociale et relationnelle »

Concernant les jeunes en errance cette dimension comporte une pluralité de facteurs, que nous allons tenter de dégager au travers de leurs principales conséquences.

2.2.1. Les rapports à la famille, entre cassures et reproductions

La rupture et les relations entretenues avec la famille sont souvent faites, d'après François CHOBEAUX « *de complexités, de détestations, de rejets et de clivages* »²⁸. En effet, les familles de jeunes en situation d'errance restent souvent dans l'incompréhension d'un choix de vie allant à l'encontre des normes éducatives inculquées. Ce sentiment d'incompréhension, où les relations sont faites de souffrances, mènent soit à une rupture totale, ou à une forme d'allers et retours au sein d'un foyer dans lequel le jeune ne trouve plus sa place. Cette perte de liens, amène souvent les jeunes à convoiter des rencontres parentales et fraternelles au sein de la rue.

2.2.2. Le groupe : entre affiliation et enfermement

« *La quête de soi est aussi la quête de l'autre* »²³ : Le groupe vient suppléer des identités fragiles, et se substitue à un besoin d'affiliation et d'appartenance. Cette alliance à un groupe d'appartenance est nécessaire pour ne pas se voir livré seul à une situation au sein de la rue, et pour recouvrer un désir de compréhension, de partage, et de solidarité.

Les spécificités souvent confiées à chacun à travers des rôles identitaires, permettent au jeune de se sentir exister, et légitimé dans son statut. On parle alors de « *communautés zonardes* »²⁹, où les liens sont fraternels, et solidaires. Cependant, François CHOBEAUX explique que le groupe est tant réel qu'illusoire. L'informalité et l'hétérogénéité qui le composent le rendent bien souvent éphémère. Il explique que les groupes sont en réalité faits de vols, où la solidarité se limite à quelques signes de reconnaissance, et où la relation de confiance reste limitée.

De plus, il est nécessaire de se ressembler au sein d'un groupe, c'est pourquoi des « *mises en scènes identitaires* »³⁰ se jouent et se sur-jouent.

²⁸ CHOBEAUX, François, (sous la direction de) AUBERTIN, Marie-Xavière, *Jeunes en errance et addictions-Recherche pour la Direction Générale de la Santé*, CEMEA, Paris, 2013, p.38-39

²⁹ CHOBEAUX, François, *Les nomades du vide-Des jeunes en errance, de squats en festivals, de gares en lieux d'accueil*, Éd. La Découverte, Paris, 2011, p.57

³⁰ CHOBEAUX, François, (sous la direction de), AUBERTIN, Marie-Xavière, *Jeunes en errance et addictions-Recherche pour la Direction Générale de la Santé*, CEMEA, Paris, 2013, p.39-40

Ces jeunes font alors souvent l'expérience de conduites à risques « *On se joue soi-même, pour gagner sa place au sein du groupe.* »²⁴

Le jeune s'enferme dans le rôle protecteur du choix, qui légitime alors des postures de plus en plus stéréotypées, menant à des conduites extrêmes.

Il semble important de souligner le caractère excluant des conduites à risques qui sont « *la construction d'une sous-culture qui conduit jusqu'à une clochardisation* »³¹.

C'est ce que le psychologue David Le Breton appelle l'ordalie. Il définit le comportement ordalique comme une conduite à hauts risques, qui permet au jeune de se donner la preuve de son existence et de la ranimer.

Jouer avec les limites de la vie, peut-être également perçu comme une forme de suicide, pour donner fin à sa vie avant que la mort survienne. C'est une sorte de mise à l'épreuve de l'existence pour évaluer ce qu'elle vaut. Cette conscientisation du risque de la mort, apporte aux jeunes une forme de plaisir à se sentir davantage vivants. Leur malaise interne peut alors prendre le pas sur leur rationalité.

2.3. « Une dimension symbolique et normative ».

Selon Vincent DE GAULEJAC³², cette dernière dimension serait l'essence même de l'exclusion, elle fait la transition entre l'identité positive et négative.

C'est notamment à travers les normes et des représentations sociales que nous allons appréhender ce point.

2.3.1. Le conflit des normes sociales

La norme se définit comme « *un état conforme à la moyenne* », comme notion de ce qui est « *bien* » et de ce qui est « *mal* »³³.

Les normes sociales sont créées par des structures sociales spécifiques, selon une culture, une classe sociale, une profession. Le partage des normes est cependant rare, « *les contradictions et les conflits entre les normes des divers groupes entraînent des désaccords sur le type de comportement qui convient dans telle ou telle situation.* »²⁶

³¹ GUILLOU, Jacques, *Les jeunes sans domicile fixe et la rue-ou « au bout d'être énervé »*, Éd. L'Harmattan, Paris, 1998, p.31

³² DE GAULEJAC, Vincent, TABOADA LEONETTI, Isabel, *La lutte des places : insertion et désinsertion*, Éd. Desclée de Brouwer, Paris, 2009, 286 pages

³³ BECKER, Howard s, *Outsiders-Etudes de la sociologie de la déviance*, Éd. A.M Métailié, Paris, 1985, p.39

L'imposition de la norme est importante pour le groupe tel un facteur de sécurité et de bien-être. Selon Howard s BECKER, le succès de l'imposition de ces normes est un enjeu de pouvoir politique et économique où le rapport de force fait loi.

Tout individu transgressant cette norme se voit étiqueté comme déviant ou comme « étranger »³⁴ et personne se situant dans le mal. « L'étranger » tiré d'étrange représente la peur de l'inconnu.

*« La déviance est créée par les réactions des gens à des types particuliers de comportements et par la désignation de ces comportements déviants (...) les normes créées et conservées par cette désignation, loin d'être unanimement acceptées, font l'objet de désaccords et de conflits parce qu'elles révèlent le processus de type politique à l'intérieur de la société. »*³⁵

Dans un monde où la notion du paraître prend toute sa place, l'apparence des jeunes en est un exemple visible. Signe de leur appartenance, elle s'écarte ostensiblement des codes habituels. Ils sont donc d'office perçus comme hors norme, et catégorisés comme déviants.

2.3.2. Les représentations sociales : entre bon pauvre et mauvais pauvre

La population dite errante est sujette à des représentations sociales fortes qui ont une tendance excluante, voir stigmatisante.

Dès le XXème siècle l'errant assimilé au vagabond, est perçu comme un individu représentant un danger. Au fil du temps les représentations n'ont pas vraiment évolué. Selon Annie ROMILLAT, l'image que renvoie le jeune en errance est celle du paresseux, préférant le vol et la manche, au travail. Tel un individu qui profite du système en consommant sans rien produire. Ils sont les figures du trouble à l'ordre public, angoissantes, et terrifiantes.

Progressivement, les regards face aux personnes dans la rue se transforment. Dans les années 1980-1990, le mendiant est perçu comme un exclu, victime de sa situation : « cela peut arriver à tout le monde ».

Parmi les figures de la pauvreté, la production de classement est alors incessante. C'est ce que Julien DAMON nomme de « *variable normative* »³⁶, entre bon pauvre et mauvais pauvre.

-Les bons pauvres seraient les mendiants, ceux subissant la rue par fatalité se voyant victimes de causes qui leur sont extérieures.

³⁴ BECKER, Howard s, *Outsiders-Etudes de la sociologie de la déviance*, Éd. A.M Métaillé, Paris, 1985, p.25

³⁵ Ibid p.41

³⁶ DAMON, Julien, *Question sociales et questions urbaines*, Éd. PUF, Paris, 2010, p.66

-Les mauvais pauvres sont assimilés à des délinquants, des « voyous », figure effrayante à laquelle personne ne veut avoir à faire, et renvoyant à une situation de déchéance dans laquelle personne ne souhaite se voir.

«Ils semblent devoir leur sort davantage à des trajectoires individuelles, à des choix personnels, qu'à un problème social qui les dépasserait.»³⁷

2.3.3. L'exclusion passive de l'errance

Pascal LE REST explique que le jeune met en place « *une forme de production, de reproduction d'attitudes en cohérence avec sa représentation de son rôle social, sa mission en fonction de son histoire. Il se construit un système d'obligations conforme à sa nouvelle image, à ses nouvelles aspirations, son style de vie, représentation qu'il a de son histoire.* »³⁸

Les jeunes étiquetés comme des marginaux vont se conformer au statut qu'on leur assigne, parfois même ils se voient renforcer leur comportement afin de légitimer davantage le rôle qui leur est attribué.

François CHOBEAUX n'hésite pas à parler de stigmatisation de ces jeunes. En effet, ceux-ci s'adonnent à vivre sur la scène de la ville, où l'image qui leur est renvoyée ébranle davantage l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes. Se montrer aux yeux de tous, devient un mode d'expression de leur souffrance, de leur malaise et de leur résistance.

« La rue est la scène où s'exprime leur malaise, l'exclusion »³⁹

2.3.4. Le paradoxe du traitement de l'errance : le processus « patate chaude »⁴⁰

Au-delà d'une exclusion passive de la société, les politiques urbaines sont mises en œuvre dans des logiques contradictoires, accentuant un climat de stigmatisation.

« La prise en compte collective de leur situation orientée vers la répression campe à la source du droit pénal et du droit social. »⁴¹

Les politiques publiques sont en effet partagées entre « sécurité ou assistance », entre « répression ou solidarité », « de l'accueil caritatif à la mise en place de mobiliers urbains inhospitaliers ».

³⁷ Ibid p.90

³⁸ LE REST, Pascal, *L'errance des jeunes adultes- Causes, effets, perspectives*, Éd. L'Harmattan, Paris, 2006, p.38

³⁹ -ROMILLAT, Annie, *Zoneurs des Halles-Changer de regard sur la marginalité*, Éd. Yves Michel, Barret-le-Bas, 2000, p.90

⁴⁰ BARBE, Laurent, « *L'action publique et les jeunes en errance* », Revue Sauvegarde de l'enfance, 15 Septembre 2008-volume 55-n°04-2000, UASEA, p.1

⁴¹ DAMON, Julien, *Question sociales et questions urbaines*, Éd. PUF, Paris, 2010, p.87

En effet, lorsque la loi du 5 mars 2007 du droit au logement opposable, statue l'obligation des pouvoirs publics d'héberger en urgence les sans abris, la loi de prévention de la délinquance du 5 mars 2007, et le décret du 3 août 2007 vont mettre en application une sécurité d'ordre publique avec la prévention situationnelle⁴² (installations de mobiliers urbains inhospitaliers : les bancs sont remplacés par des petits bancs individuels, des pics trônent devant chaque emplacement susceptible d'accueillir un SDF...).

Ces contradictions peuvent s'expliquer par les catégorisations duelles du bon et du mauvais pauvre, qui tiennent une place décisionnaire dans les politiques publiques « *comme une inaltérable ambiguïté des représentations individuelles de la pauvreté et de leur agrégation collective.* »⁴³

Selon Annie ROMILLAT et François CHOBEAUX, cette dualité a aussi un impact dans l'accompagnement social :

*« Cette différence, cette particularité que présente chacun, et à la façon dont certaines dynamiques sociales se centrent sur ces différences en agrégeant alors leurs porteurs, ceux-ci se trouvant alors réduits à celles-ci. »*⁴⁴

Le jeune dans l'errance active est emporté dans un processus d'exclusion.

L'errance se constitue comme « *fuite illusoire et sans fin* »⁴⁵ où la mobilité spatiale entretient sans cesse l'illusion « *d'une capacité de mobilisation personnelle* »³⁸ au travers des villes, des rencontres et des occasions, et où les intentions et le projet ne tiennent la route qu'à court terme.

Ces concepts abordés permettent d'apporter des éléments de réponses à la question de départ « *Quelles sont les dynamiques paradoxales des jeunes en errance active ?* ».

En effet, le jeune se situe dans une dynamique tant du CHOISI, que du SUBI. La part choisie de l'errance semble elle-même être subie, prenant alors la forme d'une fuite. Puis, comme nous venons de le voir le jeune en errance se situe de façon indéniable dans un processus d'exclusion.

Afin d'approfondir davantage ma démarche, j'ai procédé par la suite à une enquête de terrain, en allant à la rencontre d'acteurs sociaux de l'errance, puis de jeunes en situation d'errance.

⁴² www.urbanews.fr : *Ville rigide, ville sécuritaire : quand les bancs publics créent des exclusions* TONNELLIER Josselin, le 6 décembre 2013

⁴³ DAMON, Julien, *Question sociales et questions urbaines*, Éd. PUF, Paris, 2010, p.60

⁴⁴ CHOBEAUX, François, (sous la direction de), AUBERTIN, Marie-Xavière, *Jeunes en errance et addictions- Recherche pour la Direction Générale de la Santé*, CEMEA, Paris, 2013, p.19

⁴⁵ CHOBEAUX, François, *Les nomades du vide-Des jeunes en errance, de squats en festivals, de gares en lieux d'accueil*, Éd. La Découverte, Paris, 2011, p.55

I. Méthodologie de l'enquête de terrain

J'ai ciblé mon enquête de terrain sur une agglomération de 327 696 habitants, d'après le dernier recensement INSEE de 2010⁴⁶, car la présence de jeunes en errance dans cette ville est importante, et l'offre de soutien aux personnes les plus précaires y est développée.

Je suis donc allée à la rencontre de trois acteurs sociaux de l'errance, avec une bénévole du Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU) social, une éducatrice de prévention dite de « rue », et un travailleur social d'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).

Mon choix s'est porté spécifiquement sur ces 3 acteurs, car ils sont dans un premier temps en lien avec la population dite « errante ». Dans un second temps j'ai pris en compte, que selon moi, les jeunes en errance active ne sollicitent que rarement les travailleurs sociaux.

J'ai donc porté mon choix sur des acteurs dont les missions consistent à aller vers ces populations : telle que l'éducatrice de prévention et la bénévole du SAMU social.

Par la suite, j'ai choisi volontairement d'aller vers une structure CHRS afin d'appréhender l'accompagnement d'une population qui se trouve dans une démarche de réinsertion.

En effet, il m'a semblé pertinent de réaliser une enquête auprès d'acteurs de l'errance aux missions et approches hétérogènes, afin de recueillir des points de vue sensiblement différents en fonction des pratiques de chacun. C'est notamment ce pourquoi j'ai aussi souhaité rencontrer une bénévole, et des personnes de sexe différent.

J'ai donc rencontré les acteurs individuellement, par le biais d'entretiens semi-directifs, permettant la libre expression des personnes, et de centrer nos rencontres sur les thèmes en lien avec ma question de départ : j'ai élaboré une grille d'entretiens⁴⁷ reprenant les thématiques suivantes :

- Leur définition de l'errance et les figures de l'errance
- La fréquence de leur rencontre avec ces jeunes,
- Les causes et les parcours de l'errance,
- La notion de choix d'un mode de vie,
- La nécessaire exclusion de ces jeunes,
- La relation des jeunes aux structures.

⁴⁶ www.insee.fr

⁴⁷ Annexe 1

Dans l'objectif de rencontrer des jeunes en situation d'errance, j'ai ciblé un public de 18 à 30 ans, car la prise en compte de mineurs implique de toutes autres dynamiques.

Il m'a fallu mesurer l'accessibilité de ce public spécifique. Malgré leur présence dans les rues et dans les espaces publics, il m'a semblé compliqué de tenter une approche aussi directe.

J'ai alors compris la nécessité de solliciter les acteurs rencontrés pour être en contact avec des jeunes en situation d'errance. Par le biais de l'éducatrice de prévention, j'ai pu faire la rencontre de deux jeunes. Par ailleurs, les deux autres acteurs n'ont pas souhaité me mettre en lien direct en m'expliquant que ma démarche est délicate : ces rencontres doivent être réalisées dans un climat de confiance qui s'installe dans le long terme.

Dans ce cadre j'ai alors fait le choix de rencontrer deux jeunes de mon réseau personnel, avec qui la confiance était déjà installée. Cela a permis un échange plus authentique et relâché.

J'ai donc pu m'entretenir avec quatre jeunes⁴⁸ aux dynamiques hétérogènes :

-Vin's qui se présente par son surnom a 25 ans, il est en situation d'errance depuis 7 ans et vient d'intégrer un logement.

-Léa a 22 ans, elle est en situation d'errance depuis 6 mois, et a intégré un logement de type CHRS depuis qu'elle est mère d'une fille de deux mois.

-Nicolas, a 25 ans et est en situation d'errance depuis 5 ans, il vit en squat.

-Pierre qui a 27 ans est dans une situation d'errance depuis 10 ans, et n'a pas de logement fixe.

De la même manière, j'ai pu rencontrer ces jeunes individuellement en entretien semi-directif, toujours dans un souci de favoriser leur expression et de cibler les thématiques en corrélation avec ma question de départ :⁴⁹

- Leur définition de leur mode de vie,
- La notion de choix dans l'errance,
- Leurs sentiments face à leur mode de vie,
- Les apports de l'errance,
- Leur rapport au monde et leur place dans la société,
- Leur projet de vie,

Par les conseils de l'éducatrice de rue, j'ai fait le choix de ne pas aborder directement certaines choses douloureuses avec ces jeunes, (concernant leur parcours, et d'éventuelles conduites à risques), car il est dommageable que ces jeunes aient évoqué des choses difficiles sans vraiment le souhaiter, et que cela peut les fragiliser davantage. Je leur ai laissé la libre expression d'éléments douloureux, lorsque cela était spontané de leur part.

⁴⁸ Afin de protéger la vie privée de chacun, les prénoms et surnoms attribués sont fictifs

⁴⁹ Annexe 2

J'ai alors, effectué l'analyse de ces entretiens par l'intermédiaire d'un traitement thématique afin de dégager les thèmes en lien avec mon sujet ainsi qu'une problématique.

J'ai fait le choix d'enregistrer avec un dictaphone les entretiens réalisés auprès des acteurs, afin d'être davantage disponible et à l'écoute, mais aussi d'être au plus près de leurs discours dans la retranscription. Pour les jeunes rencontrés, j'ai fait à l'inverse le choix de ne pas enregistrer les entretiens, car j'ai pensé que la présence du dictaphone modifierait leur discours, et fausserait le climat de confiance. J'ai donc pris des notes, en relevant les données qui me semblaient les plus pertinentes.

1. « Le Nomade ou le déserteur »

1.1. L'indéfinissable errance

Les entretiens auprès des acteurs et des jeunes montrent que l'errance ne peut pas se définir de façon concise. Les acteurs constatent la tendance généralisante et globalisante du terme « errance », qui est aussi réfutée chez les jeunes.

Selon les acteurs l'errance reste difficilement définissable, ils ne s'avancent pas sur sa définition, mais peuvent dire que l'errance semble être l'absence de projection, de but, et une vie qui se conjugue alors au présent.

Ils se rapportent aux figures de l'errance qu'ils rencontrent dans leurs interventions en mettant l'accent sur une évolution dite « *alarmante* »⁵⁰ du phénomène de l'errance :

Avec des jeunes sans « *point d'accroche* »⁵¹, manquant de liens sociaux, familiaux, et parfois d'un logement. L'éducatrice de prévention explique que l'errance ne constitue pas un mode de vie uniquement sans logement, car il s'agirait davantage de jeunes SDF.

Le travailleur social du CHRS explique que ce sont majoritairement des jeunes qui ont une expérience de vie conséquente, avec souvent un passé chargé d'histoires, et de violences tant familiales que sociales.

La bénévoles du SAMU social, discerne différentes situations dans l'errance :

- Les jeunes vivant en groupe et en squat ; elle peut dire que ces derniers sont « *fixes* ».
- Les jeunes cherchant un logement et un emploi qui préfèrent alors rester seuls.
- Les jeunes ayant vécu en groupe, qui trouvent un logement, et retournent bien souvent à la rue.

⁵⁰ Educateur spécialisé du CHRS, Educatrice de rue

⁵¹ Educateur spécialisé CHRS

1.2. Du jeune en errance au « nomade »

Selon les quatre jeunes, le terme d' « errance » leur semble en prime abord péjoratif. Pour deux d'entre eux ce terme les assimile à l'image « *d'un chien errant* »⁵², comme l'idée d'une perte de soi.

En plus d'être péjoratif, la qualification qui leur est attribuée est dite réductrice, les catégorisant d'office comme des « *marginiaux* »⁵³, des « *rejetés* » ou des « *personnes en trop* »⁵⁴.

Lorsqu'ils se définissent, c'est une image davantage valorisée de leur mode de vie qui émerge, notamment à travers leur itinérance :

Vin's dit : « *Je n'ai jamais apprécié qu'on me qualifie, je préfère qu'on dise de moi que je suis un routard, un explorateur du monde* ».

De la même façon Léa préfère voir l'errance dans l'idée de l'itinérance, « *oui oui on peut dire que je suis dans l'errance, car je bouge de ville en ville.* »

Ou encore Nicolas dit être un « *nomade et un voyageur* », et Pierre « *un nomade protecteur de vie, chaman et conseiller* ».

Spontanément, la valorisation de leur mode de vie est légitimée par les jeunes : ils expliquent leur volonté de départ dans un nouveau mode de vie, où le fantasme de liberté a été commun à tous :

1.3. Le choix de la liberté par la transgression des normes

Communément le choix des jeunes se rapporte au désir de liberté. Pour certains c'est tout d'abord une attirance vers des pairs qui semblent libres, et pour d'autres c'est une volonté prononcée de transcender les normes sociales.

Pierre, Nicolas, Vin's et Léa motivent leur choix comme résistance, voire comme confrontation à la société.

A travers leurs échanges, ils souhaitent montrer que leur marginalisation est volontaire, dénonçant tout d'abord la société, avec laquelle ils ne sont pas en accord. Ils souhaitent montrer que sans ou à côté de la société, ils peuvent vivre de façon plus épanouie.

Selon Pierre, son choix prend la forme d'une petite révolution pacifiste et dit-il « *indignée* », qui se rapporte aux mouvements citoyens prenant naissance en Espagne en mai 2011.

Il compare son mode de vie à celui des aborigènes, dit-il n'ayant pas d'appartenance. Par cette phrase il explique ne pas vouloir se soumettre à des normes imposées.

⁵² Vin's et Nicolas

⁵³ Nicolas et Léa

⁵⁴ Léa

C'est ce que reprend Nicolas dans son témoignage, attiré par « *l'autonomie, la liberté et la responsabilité* », il explique vouloir avancer à son rythme, au gré de ses envies, et ne pas faire confiance aux lois qu'il qualifie « *d'inhumaines* ».

Ces deux jeunes légitiment leur propos à travers un discours de dénonciation qu'ils souhaitent partager.

Pierre, dépeint le portrait d'une société qu'il estime rétrograde à travers des valeurs dit-il disparues, laissant place à l'individualisme, le matérialisme, et à un climat d'insécurité.

Nicolas lui, dénonce le travail qu'il assimile à une forme d'esclavagisme, en expliquant qu'il n'y a pas trouvé son intérêt, mais que au gré de ses expériences personnelles, il a trouvé un autre intérêt : celui de « *profiter vraiment de la vie, et que tout est accessible sans argent.* »

Egalement, Vin's explique sa volonté de fonder une nouvelle culture avec des pairs, rencontrés dans le cadre de festivals, où les jeunes en errance sont des figures attirantes.

Léa reprend les mêmes idées en expliquant avoir été attirée par des pairs, semblant libres et « *n'ayant aucune obligation sociale* ».

Dans ce premier point, nous pouvons nous questionner sur la notion de choix.

Le choix ici, en est-il vraiment un lorsqu'il s'agit de résister à un ensemble de normes conduites par la société. Est-ce seulement un acte de résistance ou un acte de fuite d'une société où l'on ne pense pas trouver sa place ?

Le travailleur social du CHRS, questionne cependant la notion de liberté. En effet, il explique qu'on ne peut pas juger la vision que chacun a de sa propre liberté :

« *Tout le monde n'a pas la même vision de la liberté, pour certains c'est d'avoir un camion, un chien, et de sillonner la France de festival en festival, pour d'autres c'est le jour ou ils ont un salaire, une maison et une famille, il y a vraiment deux philosophies distinctes* ».

1.4. Le choix ou la fuite ?

Spontanément durant les échanges, Pierre, Léa et Vin's, ont abordé leur parcours de vie personnelle, qui s'avère significatif :

En effet, Pierre explique avoir eu de nombreux chocs émotionnels durant sa petite enfance. Il a été victime de violences physiques par son père, et témoin des violences faites à sa mère. Cette dernière, a alors rompu avec le père de Pierre. Puis elle a souhaité protéger son fils en l'enfermant dans sa chambre, ce que Pierre a vécu comme un traumatisme.

Suite à cela, Pierre explique avoir développé des lacunes dans le cadre scolaire, (dyslexie et troubles de l'orientation), par là il révoque le fonctionnement du système scolaire.

Il dit être « *tombé dans la rue* » à ses 16 ans. Puis y être retourné volontairement à ses 17ans. « *J'ai écouté mes sentiments, mon cœur, mon intérieur, et j'ai voyagé de plus belle* ».

Le discours de Pierre se rapporte à la « *représentation classique des enfants du malheur* » dont parle François CHOBEAUX⁵⁵. En effet, Pierre semble avoir connu une rupture psychique qui a alors pu le conduire à une mise en acte permanente, c'est-à-dire fuir, pour ne pas souffrir.

Léa explique avoir été harcelée par ses parents, « *ils m'appelaient à longueur de journée pour savoir ce que je faisais, pour me surveiller* ». Elle dit se sentir envahie mais aussi discréditée dans sa vie de jeune adulte, où elle ne peut pas s'émanciper comme elle le souhaiterait.

Un peu plus tard elle explique qu'elle ne parvenait pas à faire face à ses charges mensuelles telles que son loyer, ce qui a généré une relation conflictuelle avec la propriétaire de son ancien logement.

La jeune fille explique alors sa volonté de partir : « *J'ai fais le choix de partir pour couper court à tout ça* ». Ce témoignage semble illustrer davantage l'idée de la fuite, d'une situation compliquée, à laquelle Léa ne parvenait pas à faire face.

Quant à Vin's il explique avoir eu des difficultés dans le cadre scolaire, et que sa relation au corps enseignant a eu un impact sur sa relation au monde professionnel : « *J'ai plus ou moins grandi en me disant que je ne ferais jamais ma vie comme les autres, déjà à l'école on m'a dit que je finirais au bord des routes, l'école et le travail, ça n'a jamais été pour moi.* »

Ces paroles rapportées par Vin's font référence aux propos de Pascal LE REST lorsqu'il explique que le jeune va se conformer à l'étiquette qui lui est attribuée.

Ces témoignages illustrent davantage les propos de François CHOBEAUX, lorsqu'il compare la volonté de partir à une fuite, familiale et scolaire pour Pierre, familiale et financière pour Léa, et enfin scolaire et professionnelle pour Vin's.

⁵⁵ Intervention de François CHOBEAUX, « *Les jeunes en errance* », le 17 décembre 2013, à l'IRTS Poitou-Charentes

Les acteurs rencontrés soulignent l'approche illusoire et peu assumée du choix :

L'éducatrice de prévention explique qu'il s'agit davantage d'un **choix sous la contrainte** :

Elle a pu intervenir auprès de jeunes qui expriment leur situation à travers une volonté. Cependant, elle se positionne en expliquant qu'un tel choix ne peut-être possible, compte-tenu d'un mode de vie qu'elle qualifie « *d'inhumain* ».

Elle peut dire qu'il s'agit davantage d'un « *mode de survie* », et donc d'un choix mais qui se présente alors sous forme de contrainte.

La bénévole du SAMU social dit que le discours que tiennent les jeunes semble être davantage **une question de fierté, et « d'amour propre »**.

Elle expose un sentiment d'ambivalence face au discours des jeunes auprès de qui elle intervient dans ses missions de maraudes. Elle dit que la plupart affirment leur choix, mais qu'au long des discussions ou quelques maraudes plus tard, ces mêmes jeunes expriment un épuisement physique et moral et une difficulté insurmontable à vivre dans des conditions précaires. Ce qui constitue un paradoxe.

A l'opposé le travailleur social du CHRS, explique que les jeunes qui bénéficient du CHRS, ne sont pas dans une volonté de marginalisation, mais plutôt dans des difficultés de ressources et des problématiques familiales. Il explique que les jeunes qui sont dans une dynamique de marginalisation volontaire ne fréquentent que rarement des structures telles que les CHRS. « *Ceux-là viennent occasionnellement se reposer, mais repartent très vite.* »

Au-delà, il peut dire que les jeunes qui sont dans une marginalisation volontaire sollicitent rarement, ou occasionnellement des structures insérantes notamment par le logement.

Entre choix et fuite, les témoignages de ces jeunes révèlent des parcours et des réflexions qui sont propres à chacun. L'aspiration commune à ces jeunes étant la liberté semble s'acquérir par le seul choix. La fuite devient alors elle-même un choix.

2. Entre otage et habitant de la rue

2.1. D'une dynamique excluante....

2.1.1 La désillusion de l'errance

Seulement deux jeunes disent porter un regard objectif sur la vie au sein de la rue. Il s'agit de Léa et Vin's. Ils sont les seuls à avoir réintégré un logement sur les quatre jeunes rencontrés. On peut supposer que cela a participé à la prise de recul sur leur expérience au sein de la rue.

« En fait ce n'est qu'une impression de liberté, et je souligne le mot impression ». Vin's fait l'analyse de son parcours où petit à petit il dit *« être redescendu sur terre et bien à même le pavé »*. Il explique que la rue est une violence quotidienne. C'est notamment l'absence de repères que Vin's souligne, en disant que la totale liberté amène aussi à une perte, car l'Homme par nature ne peut pas vivre sans les habitudes qui conditionnent la vie quotidienne. Ainsi, il dit s'être senti souvent perdu dans les dimensions spatiales et temporelles. Léa aborde une réflexion similaire, tous deux expliquent que la liberté et l'épanouissement vers lesquels ils voulaient tendre à leur départ, ont été progressivement déconstruits par la réalité des conditions de vie dans la rue.

« La rue est un monde bouffé comme le système qui nous entoure, ce n'est pas un monde tout beau tout rose, c'est cool juste parce-que ça fait rebelle, mais c'est juste une image extérieure qu'on donne. »⁵⁶

2.1.2. Le sentiment d'appartenance, à quel prix ?

De façon unanime et spontanée, les acteurs pointent du doigt les codes et les rituels des groupes de jeunes en situation d'errance.

Le travailleur social du CHRS fait part du paradoxe de l'accompagnement en collectif. Il explique que très vite, des groupes de pairs se forment au sein du CHRS, il parle des rencontres entre ces jeunes, comme *« des âmes sœur qui se trouvent, partageant des expériences et histoires souvent très similaires »*.

⁵⁶ Vin's

Certains jeunes qui arrivent dans la structure, s'initient avec leurs pairs à la consommation de produits psycho-actifs et par conséquent, ils repartent souvent en ayant développé une addiction (alcool et/ou drogues). Selon lui, l'influçabilité de ces jeunes est l'une des principales causes de ce phénomène.

Egalement, la bénévoles du SAMU social témoigne de la violence des codes et des rituels d'intégration qui régissent le fonctionnement des groupes des jeunes en situation d'errance. Elle explique que certains jeunes expriment un mal-être dans la relation qu'ils entretiennent au groupe : Les jeunes qui ne consomment pas de produits psychotropes se voient rejetés par le groupe. Alors, au prix de leur santé, certains s'efforcent de se jouer à travers les codes d'intégration et de fonctionnement du groupe pour ne pas être seuls, et d'autres préfèrent être seuls pour ne pas y être contraints.

C'est le cas de Léa et Vin's :

Léa explique avoir subi le groupe, *« c'est difficile quand on est dans la rue et qu'on ne veut pas boire ni se défoncer, tout de suite on n'est pas des leurs. »*

Mais, elle explique plus tard, que son statut de jeune femme a légitimé son refus de consommer, perçue comme davantage vulnérable que les hommes qui constituent le groupe. Son statut de femme a généré un instinct protecteur chez certains membres du groupe. Léa a vécu cette protection comme bénéfique, l'éloignant des dangers de la rue, mais aussi comme enfermante. *« J'avais deux mecs en quelques sortes attirés, pour me protéger, mais aussi me surveiller, me contrôler, et c'était mort, je pouvais rien faire. »*

Vin's explique que ce qui est le plus difficile dans la rue, c'est la violence interne au groupe. Il fait alors le parallèle entre l'intégration du groupe au sein de la rue, et l'insertion au sein de la société, qui de la même façon sont régies par des normes et des codes culturels. Dans le mot violence, il parle de la dépendance aux produits psychotropes perçue comme rite et code obligatoires pour subsister dans la rue. *« La dépendance, alcool drogues, ça m'est arrivé, ça arrive à tout le monde de la même façon. Si tu ne deviens pas tox, tu es jeté direct. Pareil, si t'as pas une belle baraque, un boulot bien placé, et une belle bagnole tu es jeté de la société. »*

Dans ce cadre, les acteurs posent la question d'une société excluante : L'éducatrice de prévention explique qu'elle ne considère pas ces jeunes comme des « exclus » à proprement dire, car elle se questionne sur le sens qu'on donne à ce terme : selon elle l'exclusion de ces jeunes serait un processus social, et non une volonté des jeunes.

Les acteurs sont unanimes pour dire que leur choix de vie les amène à une exclusion dite *« passive »*.

2.1.3. Entre exclusion et stigmatisation

2.1.3.1. Le délitement des liens familiaux

Le travailleur social du CHRS explique que la majorité des jeunes accueillis souffrent de problèmes et de conflits familiaux, subissant les mutations des valeurs familiales qui sont selon lui en déperdition : il explique que les liens avec la famille sont souvent inexistantes ou conflictuels.

Vin's, Nicolas, et Léa, abordent de façon très brève, la question de la famille en expliquant que leur rapport à leur famille, se caractérise par le conflit et l'indifférence. Selon eux, la principale cause est l'incompréhension de leur choix de vie, perçue comme une forme d'échec par la famille. De plus la mobilité des jeunes provoque un délitement des liens qui sont alors irréguliers.

2.1.3.2. Le rapport aux « passants »

Les jeunes expriment un rapport « *aux passants* » très difficile.

Dans leur discours, j'ai pu ressentir un sentiment de colère et de haine. Selon les jeunes, les passants ordinaires sont la figure d'une réussite socialement reconnue, qui leur rappelle chaque jour ce qui les en éloigne « *des passants si respectables, qui n'ont bien sûr rien à se reprocher* ». ⁵⁷ A travers le regard de l'autre, les jeunes disent se sentir jugés, « *mis plus bas que terre* ».

Léa, dit se sentir réduite à l'image d'une « *clocharde* » et être la cible d'humiliations ou encore d'insultes.

Nicolas et Vin's voient deux extrêmes chez les passants : « *ceux qui nous disent d'aller travailler, et ceux qui viennent s'intéresser à nous* » ⁵⁸.

Nous pouvons nuancer les propos de Pascal LE REST, lorsqu'il explique que le jeune met en place « *une forme de production et de reproduction d'attitudes en cohérence avec sa représentation de son rôle social* ». En effet, Pierre souhaite aller à l'encontre du rôle qui lui est attribué, pour être regardé avec davantage de tolérance et de compréhension.

Il explique que les passants semblent avoir peur de lui, il s'efforce donc d'être souriant, et parfois de faire rire, afin que ces derniers « *oublient* » qu'il est « *un cas particulier* ».

⁵⁷ Nicolas

⁵⁸ Vin's

2.1.3.3. Le rapport aux représentants de l'ordre

De façon unanime, les jeunes citent la « répression policière » comme l'une des choses les plus difficiles à vivre dans la rue. Ils ont le sentiment d'être perçus à travers une image négative et disent être la cible de mesures sécuritaires démesurées. Ils semblent percevoir les représentants de l'ordre de façon très négative, qui sont pour eux, la figure emblématique d'une société qu'ils réfutent.

Ils expliquent faire régulièrement l'objet d'arrestations pour divers motifs et de contrôles à la vue de tous. Ils se sentent humiliés, étant parfois perçus comme des « voyous », ce qui semble renforcer les représentations sociales dont ils font l'objet.

Ces jeunes ont l'impression, d'être surnuméraires, « de déranger », et se sentent stigmatisés : « On vit dans la rue, direct on est classé dangereux ! C'est de la discrimination, t'as pas les même codes que les autres, le moindre faux pas est un prétexte pour te balancer en prison, et bon débarras ! »⁵⁹.

La démarche empirique rejoint clairement les concepts théoriques abordés en matière d'exclusion. En effet, la part excluante de l'errance est majoritairement abordée à travers les conduites à risques que supposent la vie en groupe, puis la dimension sociale et relationnelle. Cependant, les ouvrages auxquels je me suis référée dans la démarche de conceptualisation de mon mémoire de pré-recherche n'abordent pas la part insérante de l'errance.

Léa explique se sentir en dehors de la société, et semble être dans une errance davantage mobile que revendiquée.

Nicolas, comme Léa, dit se sentir en dehors de la société. Mais, il s'agit pour lui d'une place revendiquée, où il dit « *Je me sens librement exclu.* »

Quant à Vin's, il ne se définit pas comme un exclu, à l'inverse il valorise son rôle « *comme le troubadour le saltimbanque, le petit mec qui te donne cinq minutes de sourire entre ton boulot tes gamins et tes impôts.* »

Pierre dit parfois s'être senti exclu attachant beaucoup d'importance aux regards portés sur lui. Il dit aujourd'hui ne plus y attacher d'importance, et il se sent alors « *libre, heureux et créatif* ».

⁵⁹ Vin's

2.2.au nouvel aspect de l'errance : une dynamique émancipatoire

La démarche que j'ai menée auprès des jeunes et des acteurs révèle un aspect nouveau de l'errance : celle de l'émancipation.

En effet, Nicolas, Vin's et Pierre ont abordé les apports qui ont constitué leurs expériences respectives.

2.2.1. Des systèmes « de débrouille »

Dans des conditions très précaires, ils ont pu témoigner et valoriser les ressources qu'ils ont déployées et les capacités novatrices qu'ils ont développées. Ils mettent en œuvre leur inventivité, leur imagination, et leur capacité d'improvisation à travers des systèmes « de débrouille » ou des « plans » leur permettant d'atteindre leurs objectifs à plus ou moins long terme. Selon le discours des jeunes, leur capacité réside notamment dans l'usage rationnel qu'ils font de l'urbain et des services. *« Je rentre dans le système pour faire du troc, puis je repars hors de leurs schémas. Si en fait. Ce foutu RSA me fout dedans. Je crois ne pas vouloir le garder. »*⁶⁰

Pierre, donne l'exemple de « plans » pour se nourrir, tels que la cueillette de fruits lorsqu'il se trouve dans la nature, ou la récupération d'invendus des commerces lorsqu'il est en ville.

Communément, Pierre, Nicolas et Vin's ont pu valoriser les moyens qu'ils mettent en œuvre pour voyager de ville en ville. Ils s'animent lorsqu'ils font un retour sur les nombreux déplacements qu'ils ont effectués : *« J'ai voyagé un peu partout en Europe, France, Italie, Espagne, Belgique, j'ai fait environ 250 villes et villages, en train en voiture, en camion, à pied et tout ça sans argent, cette année j'ai fait 500 km à pied. »*⁶¹

Tous les trois, estiment avoir faire l'acquisition de savoirs expérientiels qui leur permettent de vivre avec peu. Ils mettent en avant ces savoirs, par le biais d'une comparaison avec les personnes « ordinaires », se sentant avantagés en cas de circonstances compliquées : *« Si demain il y a la guerre, ou si on est amené à perdre tout confort, nous on saura survivre, il nous en faut peu, on est **plus autonome que les gens qui ont une fortune.** »*

⁶⁰ Nicolas

⁶¹ Pierre

2.2.2. L'art de la manche

C'est à travers des savoirs expérientiels et des conduites novatrices que les jeunes peuvent se reconnaître dans leurs capacités et ressources, et parfois même dans leur citoyenneté.

Notamment à travers l'exemple de la manche souvent perçue comme une pratique péjorative et humiliante : ici elle est déconstruite par les trois jeunes qui mettent à profit leur talents ou spécialités auprès des passants (jonglage, guitare, chanson, clowneries). Ils s'expriment dans des mises en scènes au tableau moins tragique que celui du mendiant nécessiteux. Sous cette forme, la manche devient alors pour eux un moyen de subsistance, assimilée à un « travail » selon les trois hommes, et où les sentiments d'humiliation et d'inutilité sont atténués.

2.2.3. Des valeurs Citoyennes

Dans leur discours Nicolas, Vin's et Pierre montrent leur attachement à certaines valeurs collectives : telles que l'altruisme, la solidarité, le partage, l'égalité ou encore la fraternité. Tous les trois disent se sentir investis et impliqués en transmettant ces valeurs, notamment à travers la politique : ils expliquent parfois aller à la rencontre des usagers de l'espace public, faire la distribution de tracts ou de petits journaux diffusant leurs idéaux politiques. Dans le cas de Nicolas, il innove dans l'invention d'espaces « alternatifs » sous forme de communautés inscrites dans un processus de solidarité, de militantisme, et d' « écologie en acte ». Pierre s'inscrit dans une démarche environnementale, consistant à dépolluer et rénover des terrains abandonnés.

3. L'accompagnement social : un réel enjeu

3.1. Du projet de vie....

Pierre dit avoir des projets artistiques en termes de musique et de photographie, mais il explique que ces projets sont « des fantasmes », et qu'ils se construiront de jour en jour. Il explique qu'il voit son avenir « *rayonnant et passionnant* ».

Vin's n'a pas de projet dans l'immédiat, il explique avoir abandonné l'idée de chercher un emploi : « *de toute façon ma gueule ne passe pas !* »

Nicolas dit vouloir s'inscrire dans le milieu artistique « *monter une troupe de saltimbanques nomades* », et continuer de voyager, il finit par dire « *le projet est vaste et prendra toute ma vie* ».

Quant à Léa, elle dit « *je veux m'en sortir* », en s'impliquant dans une formation de vendeuse.

3.2. ... à l'accompagnement comme nouveau paradoxe

Naturellement au fil des entretiens, la question de l'accompagnement social a émergé avec les jeunes et les acteurs, ce qui fait néanmoins l'objet d'une analyse intéressante au vu de ma future profession d'ASS.

3.2.1. L'inadéquation entre les modèles d'insertion sociales et le projet de vie des jeunes

Selon Vin's Pierre, et Nicolas, l'inadéquation entre leur projet et mode de vie, et les modèles d'insertion est soulignée :

En effet, selon Nicolas, l'accompagnement social est contraire à ses principes : il explique ne vouloir dépendre de rien ni de personne au sein de la société : « *Non quelle horreur pas besoin de me faire aider. Je ne veux surtout pas être réintégré.* »

Cela est également sous-entendu par Pierre, qui explique que la nécessité de l'accompagnement réside dans l'écoute, et non dans le changement du projet de vie des personnes concernées.

Vin's souligne l'importance de l'accompagnement dont il a bénéficié en termes d'ouvertures de droit notamment au RSA, et de réintégration d'un logement, cependant il explique qu'il souhaite de nouveau partir sur les routes.

L'ambivalence des jeunes dans l'accompagnement est soulignée par les acteurs, ils peuvent dire qu'il y a un grand écart, et une forte incohérence entre leur discours et sa mise en acte.

L'éducatrice de rue explique cela, notamment par le fait que les projets des jeunes ne sont pas toujours connectés à la réalité : elle parle de projets « *démesurés et disproportionnés.* »

3.2.2. La limite de l'accompagnement : la mobilité des jeunes

Les acteurs peuvent dire que les modèles d'insertion par le logement ou encore par l'emploi ne sont pas adaptés aux projets, mais aussi aux modes de vie des jeunes en errance : En effet, ils expliquent que la réinsertion par le logement ou par l'emploi s'avère très compliquée et nécessite un accompagnement sur le long-terme, cependant le caractère mobile et souvent instable du mode de vie des jeunes constitue un frein majeur :

La bénévole du SAMU social explique que certains jeunes réintègrent un logement, mais elle constate plus tard un retour dans la rue. En effet, les acteurs expliquent que le relogement est parfois un « *échec* », car les jeunes ayant pour coutume de vivre en groupe ont des difficultés à s'habituer à vivre seuls, ce qui est d'autant plus difficile pour des jeunes qui n'ont jamais fait l'expérience d'un logement autonome.

Egalement, ils peuvent dire que l'insertion par l'emploi se heurte aussi à l'instabilité et la mobilité des jeunes.

3.2.3. La relation de confiance au sein de l'accompagnement

Le paradoxe de l'accompagnement, se trouve dans l'idée où les jeunes ne sollicitent pas d'eux-mêmes les travailleurs sociaux. Les acteurs expliquent que souvent les jeunes en errance ne souhaitent pas rencontrer de travailleurs sociaux, car certains ont fréquenté par le passé des structures sociales.

Le travailleur social du CHRS explique que la relation de confiance est difficile à instaurer, et qu'elle est alors un lien primordial. Il dit alors se heurter à des absences aux rendez-vous, et que les jeunes sont dans la fuite.

Dans le cas de Léa il s'agit d'une méfiance envers les travailleurs sociaux, en effet, cela s'est confirmé, lors de notre rencontre à son domicile, elle était très craintive pensant que le but de ma venue était de lui enlever son enfant.

Accompagnée dès ses premiers mois de sa grossesse, elle explique que sa grossesse lui a « *sauvé la vie* » : « *Si je n'avais pas été enceinte, je n'aurais jamais demandé d'aide, j'ai pas confiance, et je serais encore dans des squats, j'aurais fini comme tout le monde, droguée et alcoolique* ».

I. Problématisation et question de recherche

Ma question de départ était la suivante :

Quelles sont les dynamiques paradoxales des jeunes en errance active ?

La phase exploratoire constituée d'éléments théoriques et empiriques, m'a permis de recueillir un certain nombre d'éléments de compréhension.

J'ai donc pu mettre en lien ces deux démarches dans le but de problématiser et de conférer une cohérence à ce travail de pré-recherche.

Ainsi, j'ai pu élaborer plusieurs constats :

L'errance reste un concept vague et généraliste qui ne peut se définir clairement. Il est donc difficile de cerner précisément les dynamiques de jeunes aux situations et parcours très hétérogènes. Assimilée au vagabondage, elle induit directement une notion de désinsertion, comme une perte, un vide ou tout projet à long terme semble absent. J'ai alors pu repréciser les contours de ces dynamiques à travers les dimensions du CHOISI et du NON CHOISI.

Peut-on réellement choisir un mode de vie, aussi précaire et aussi difficile ?

Nous avons dans un premier temps interrogé la notion de choix, qui me semblait personnellement être une forme de « suicide social ».

Pourquoi la rue et l'itinérance constituent une issue ?

La notion de choix s'avère déjà ambiguë, entre choix par résignation et choix délibéré :

Le terme de résignation est en contradiction avec la notion de choix, ils sont des antonymes. Plus précisément, la naissance du choix peut enfermer une part de subi, notamment parce qu'il semble y avoir une part de déterminants psychiques préalables à la mise en acte du départ.

Le choix est communément lié à un besoin de liberté. Ce fantasme induit donc un malaise de la part des jeunes qui ont alors besoin de s'émanciper.

C'est le cas de jeunes qui s'expriment dans une volonté de résistance voire de confrontation à la société, se sentant enfermés, ou parfois rejetés par cette dernière. Le fantasme de liberté induit donc une part de subi de ces jeunes.

Alors, le choix est un premier élément de l'errance active remis en question, il s'agirait plutôt d'une contrainte, ou encore d'une fuite. Nous pouvons nous interroger sur l'existence réelle d'un choix délibéré.

On peut noter une seconde ambiguïté, qui tend vers un paradoxe : c'est l'enfermement de ces jeunes dans le choix. Cet enfermement est tel une auto-persuasion permettant aux jeunes de ne pas se soumettre à leur réalité. Le jeune se sur-joue à travers la figure du marginal, ce qui le mène indéniablement à un processus d'exclusion. De plus, cet enfermement dispense ces jeunes de toutes sollicitations et demandes d'aide.

Paradoxalement, le choix participe clairement au processus d'exclusion catégorisant le jeune à travers les représentations sociales comme « mauvais pauvre ». Cette classification des jeunes en errance est la cause principale de leur exclusion, avec des politiques publiques répressives, une relation compliquée voire inexistante à la famille, un sentiment de jugement et des conduites à risques qui font de cette population, des jeunes en danger.

Compte tenu de la précarité que présente la vie dans la rue, on peut alors dire qu'en termes d'exclusion, rien ne semble d'apparence différencier le jeune choisissant l'errance par conviction, du jeune en errance par résignation. Nous pouvons donc dire que les jeunes en errance active se situent dans des dynamiques paradoxales du CHOISI et du SUBI.

Selon l'enquête de terrain, la désillusion qu'entraîne l'errance semble être davantage objectivée par des jeunes ayant bénéficié d'un accompagnement. L'importance de l'accompagnement social est alors à prendre en compte.

Cependant, ces jeunes ne semblent pas avoir de point d'accroche dans la société, la dynamique de l'errance semble être difficile à rompre pour ces jeunes. Cela s'explique notamment par l'inadéquation entre le mode de vie et les projets de ces jeunes, puis les modèles d'insertion sociale.

Egalement, François CHOBEAUX a pu dire « *Pourquoi vouloir proposer une réorientation de sa vie à celui qui soutient l'avoir choisie et qui semble être en train de la construire ?* »⁶²

L'accompagnement de ces jeunes devient alors un paradoxe, le choix paraît être difficile à accompagner jusqu'au bout compte-tenu de son caractère ambigu et souvent excluant.

Les dispositifs d'accompagnement sociaux sont donc limités, notamment dans le cadre d'un public qui ne sollicite pas d'aide, et dont la relation de confiance semble être difficile à acquérir.

⁶² CHOBEAUX, François, *Intervenir auprès des jeunes en errance*, Éd. La Découverte, Paris, 2008, p.42

Partant des dynamiques paradoxales du choisi et du subi, ma démarche empirique m'a néanmoins permis d'appréhender un nouveau point que je n'aurais pas soupçonné: l'émancipation des jeunes en errance active au sein de la rue. En effet, nous avons pu voir que les jeunes en errance active peuvent s'investir et s'émanciper, en déployant leur richesse, leur créativité et en se mobilisant. Ce sont justement les dynamiques paradoxales du choisi et du subi qui sont sources de cette émancipation : la part de subi donne lieu à des mises en œuvre stratégiques dans un mode de vie très précaire, et la part du choisi se joue autour d'une reconnaissance sociale, d'une citoyenneté, et de savoirs expérientiels.

Au vu de la confrontation des éléments théoriques et empiriques, on peut constater que les jeunes en errance active se trouvent dans des dynamiques paradoxales du choisi et du subi, entre exclusion et émancipation personnelle.

Au vu des ces éléments, je souhaiterais ouvrir davantage ma question de départ vers une question de recherche. Le choix qui s'avère être plutôt une fuite, induit le jeune en errance dans un processus d'exclusion, mais aussi dans un processus d'insertion. Ces dynamiques paradoxales semblent être un frein à l'accompagnement, mais pourrait bien aussi en être un moteur, alors, j'en arrive à la question suivante :

Comment la dynamique émancipatoire de l'errance active, peut-elle être prise en compte au sein de l'accompagnement social ?

II. L'élaboration de l'hypothèse et sa vérification

Afin de tenter de répondre à cette question de recherche, j'ai donc pu établir l'hypothèse suivante :

-Alors que les modèles d'insertion sociale ne trouvent pas écho dans le projet de vie des jeunes en errance : Dans une relation de confiance, l'identification et la mobilisation de leurs valeurs et ressources au sein de l'accompagnement social, favoriseraient l'insertion des jeunes en errance active.

1. Les outils de vérification de l'hypothèse :

Si je devais poursuivre ce mémoire, je souhaiterais donc vérifier cette hypothèse par le biais d'outils aussi bien théoriques, qu'empiriques.

1.1. Une nouvelle recherche théorique

- La relation d'aide et de confiance au sein de l'accompagnement social

Afin de conceptualiser cette hypothèse j'aimerais dans un premier temps aborder la relation d'aide dans sa globalité. Notamment avec l'ouvrage collectif *La relation d'aide en service social*⁶³ où les auteurs montrent la nécessaire éthique dans la relation, ils montrent que la prise en compte du potentiel, l'empathie, la reconnaissance des affects, et l'écoute contribuent à la mobilisation des personnes dans leur situation et dans l'accompagnement social.

Puis, il serait pertinent de s'intéresser plus exactement à la relation d'aide avec l'auteur Richard VIDALENC et son livre *La confiance et le contrat*⁶⁴, dans lequel il montre la place centrale de la confiance entre travailleurs sociaux et personnes en insertion, pour que le contrat social soit une réussite.

⁶³ BERNARD, Anne Marie, (sous la direction de), *La relation d'aide en service social*, Ed. Eres, Ramonville Saint-Agne, 2002, 173 pages.

⁶⁴VIDALENC, Richard, *La confiance et le contrat*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2001, 133 pages.

- **L'accompagnement des jeunes en errance active**

De façon large, je déterminerais les offres existantes en termes d'accompagnement social des jeunes en errance, notamment avec l'ouvrage *La jeunesse en errance face aux dispositifs de d'accompagnement*⁶⁵ d'Anne Françoise DEQUIRE et d'Emmanuel JOVELIN. Cet ouvrage fait une analyse de l'accompagnement des jeunes en errance, et des politiques sociales mises en œuvre. Pour un public souvent insaisissable, les auteurs terminent par des propositions concrètes d'accompagnement, afin d'en améliorer le sens et l'efficacité.

De la même façon François CHOBEAUX avec le livre *Intervenir auprès des jeunes en errance*⁶⁶, va proposer des réflexions ou encore de nouvelles méthodologies issues de pratiques collectives, et d'expérimentations, en pointant du doigt les paradoxes de l'accompagnement social. Il permet de se positionner sur les modèles d'insertion de ce public.

- **La place de l'utilisateur dans l'accompagnement social**

L'ouvrage de Laurent BARBE : *Une autre place pour les usagers ?*⁶⁷ me permettra d'appréhender la place de l'utilisateur notamment avec la loi 2002-2 et son évolution.

Dans ce cadre, il serait néanmoins nécessaire d'aborder la notion du choix dans l'accompagnement social, notamment avec *Ethique et accompagnement en travail social*⁶⁸ de Dominique DEPENNE.

- **Identification des ressources et des valeurs des jeunes en errance :**

La dynamique émancipatoire peut être abordée à travers les notions de savoirs, (savoirs invisibles, expérientiels, cachés, quotidiens...) avec notamment *L'invention du quotidien*⁶⁹ de Michel CERTEAU, qui valorise l'importance des savoirs, l'art de faire, de dire, de vivre.

Puis il semblerait également intéressant d'approfondir la notion de pouvoir d'agir de l'utilisateur à travers le concept d'**empowerment**, ou encore de citoyenneté afin d'en mesurer les dynamiques : avec Marie Héléne BACQUE, et Carole BIEWENER auteurs de l'ouvrage *L'empowerment, une pratique émancipatrice*⁷⁰, qui permet alors une réflexion sur la dimension démocratique et émancipatoire de la notion d'empowerment.

⁶⁵ DEQUIRE, Anne Françoise, JOVELIN, Emmanuel, *La jeunesse en errance face aux dispositifs de d'accompagnement*, Ed. Presses de l'EHESP, Rennes, 2009, 172 pages

⁶⁶ CHOBEAUX, François, *Intervenir auprès des jeunes en errance*, Éd. La Découverte, Paris, 2008, 154 pages

⁶⁷ BARBE, Laurent, *Une autre place pour les usagers ? : intervenir dans le secteur social et médico-social*, Ed. La Découverte, Paris, 2006, 200 pages.

⁶⁸ DEPENNE, Dominique, *Ethique et accompagnement en travail social*, Ed. ESF, Paris, 2012, 143 pages.

⁶⁹ CERTEAU, Michel, *L'invention du quotidien*, Ed. Gallimard, Paris, 2003, 415 pages.

⁷⁰ BACQUE, Marie Héléne, (sous la direction de), *L'empowerment, une pratique émancipatoire*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2012, 192 pages

1.2. Une nouvelle démarche empirique

Dans le cadre de la démarche empirique, il me semble essentiel de noter que les outils de vérifications présentés ci-dessous peuvent être amenés à évoluer selon les informations que je me serais appropriées au cours de ma recherche théorique.

- **Un nouvel échantillon d'acteurs de l'errance (professionnels et bénévoles)**

Afin d'effectuer une nouvelle enquête de terrain, j'aimerais aller à la rencontre de professionnels du réseau CEMEA, entre autres avec l'animateur François CHOBEAUX, qui a une connaissance approfondie du public des jeunes en errance. Il me permettrait de questionner les dynamiques de l'accompagnement auprès de ces jeunes, en termes de limites mais aussi en termes de ressources.

Egalement, j'aimerais élargir le panel de professionnels en allant à la rencontre de travailleurs sociaux au Québec (par exemple par visioconférence), car ceux-ci s'inscrivent dans des démarches expérimentales incluant la notion *d'empowerment*, et ils considèrent le phénomène des jeunes en errance comme une priorité sociale. Cela permettrait de réinterroger la notion d'insertion, et d'appréhender de nouveaux modes d'interventions auprès de cette population.

Il serait intéressant revoir les professionnels et la bénévole rencontrés en amont afin de les inclure dans l'évolution de mon questionnement en prenant alors en compte les dynamiques émancipatoires.

Pour finir, je souhaiterais plus particulièrement aller à la rencontre d'Assistants de Service Social, afin de saisir leur mode d'intervention dans les missions qui leur sont propres, et donc de me faire une idée, de la dimension de l'accompagnement de l'ASS auprès de ces jeunes : notamment en termes de mises en œuvre des politiques sociales, de l'établissement de la relation de confiance, et de la prise en compte des dynamiques émancipatoires de cette population.

- **Ebauche d'une nouvelle grille d'entretiens**

Pour ce faire, je réaliserais une nouvelle grille d'entretien. De la même manière que les rencontres effectuées dans la démarche de pré-recherche, je réaliserais des entretiens semi-directifs afin de recueillir les données en corrélation avec les thématiques de la question de recherche, mais également de favoriser l'expression des personnes questionnées.

La grille d'entretien serait construite ainsi :

Concernant leur vision de la part émancipatoire des jeunes en errance :

-D'après vous, en quoi les jeunes en errance s'émancipent –ils dans leur mode de vie ?

- Au sein de votre intervention comment identifiez-vous leurs ressources ?

Concernant l'accompagnement social et les modes d'intervention :

-Quelles sont vos missions auprès des jeunes en situation d'errance, et par quels moyens intervenez-vous ?

La relation d'aide, et de confiance au sein de l'accompagnement social

-Que mettez vous en œuvre, ou que pensez vous qu'il est possible de mettre en œuvre afin de créer une relation réciproque de confiance entre vous et le jeune ?

La prise en compte du choix dans l'accompagnement social

-Comment prenez vous en compte le « présumé choix » du jeune dans son accompagnement ?

La prise en compte des ressources des jeunes en errance au sein de leur accompagnement

-Quelle place donnez-vous aux ressources des jeunes en errance ou encore, de quelle manière les mettez-vous à profit dans l'accompagnement social ?

-Selon vous, ces ressources permettent-elles de favoriser l'accompagnement et l'insertion des jeunes en errance active ? Pourquoi ?

- Un nouvel échantillon de jeunes en situation d'errance

Dans ce cadre, il est important de prendre en compte la difficulté à aller à la rencontre de jeunes en errance active. Pour ce faire, il est donc nécessaire de passer par les professionnels évoqués auparavant. En effet, cela permet de rencontrer des jeunes qui ont été bénéficiaires, ou sont présentement bénéficiaires d'un accompagnement social, afin de mesurer la prise en compte de leurs ressources dans l'accompagnement.

A l'inverse il serait tout aussi intéressant de rencontrer des jeunes qui ne sont pas dans une dynamique de sollicitation. En effet, ces derniers peuvent permettre de comprendre en quoi leurs ressources au sein de leur mode de vie, pourraient être davantage développées et reconnues, par l'accompagnement social, et participeraient donc à leur insertion.

Pour cela, je pourrais me rapprocher de certaines communautés (comme celle que Nicolas a construite), afin de comprendre en quoi cette communauté aurait pu être développée, et se faire reconnaître. Où encore, je pourrais démarcher auprès de groupes, ou de jeunes visibles au sein de la rue.

- **Ebauches de deux grilles d'entretiens**

Ainsi, je pourrais élaborer deux nouvelles grilles d'entretien pour les jeunes qui sont dans les deux dynamiques, précédemment citées. Celles-ci seront construites sous la même dimension méthodologique que celle élaborée pour les professionnels et acteurs :

Pour les jeunes qui ont bénéficié /bénéficié d'un accompagnement :

Concernant l'accompagnement social :

- Qu'attendiez vous de l'accompagnement social ?
- Que pensez-vous de l'accompagnement dont vous avez bénéficié /dont vous bénéficiez ?
- A t'il participé à la votre projet de vie initial ? Si oui de quelle façon ? Si non pourquoi ?

Prise en compte de la dynamique émancipatoire :

- L'accompagnement, vous a t'il permis de vous sentir reconnu dans votre choix de vie ?
Et pourquoi ?
- Comment définiriez-vous vos richesses et ressources... personnels à travers votre mode de vie ?
- Selon vous, vos savoirs et potentiels ont – ils été pris en compte dans le cadre de votre accompagnement ? Si oui de quelle façon ? (Relation de confiance, travail sur l'identification des ressources)

Promotion des ressources dans l'accompagnement social :

- Si oui, pensez vous que cela a participé à votre insertion sociale ?
- Si non, pensez vous que la prise en compte de vos richesses auraient pu permettre de favoriser votre accompagnement et votre insertion ?

Pour les jeunes en errance n'ayant pas bénéficié d'un accompagnement social :

L'état des lieux de leur projet de vie :

- Aujourd'hui, parvenez-vous à réaliser vos projets de vie ?

Utilité de la reconnaissance de leurs ressources

- Estimez-vous que l'accompagnement social pourrait /ou aurait pu y participer ? Pourquoi ?
- Si oui de quelle façon ?
- Pensez-vous que la reconnaissance de vos ressources personnelles aurait pu concourir à la construction de votre projet, et donc à votre insertion ?

Afin d'analyser la totalité de ces entretiens, je procéderais par une retranscription sous forme des thématiques préalablement construite, tout en me laissant surprendre, par l'émergence d'une nouvelle thématique.

Conclusion

Il me semblait que paradoxalement le jeune dit en errance qui choisit sa vie, se situe dans un processus d'exclusion.

Or, cette démarche d'initiation à la recherche m'a appris à aller au-delà de mes représentations, en étant curieuse d'entrevoir la part réelle, et la part subjective d'un phénomène qui me questionne.

La rupture avec mes représentations à commencé par le biais de recherches théoriques, en sélectionnant les informations me semblant pertinentes, et en me positionnant sur les différents concepts abordés.

Cette première démarche, m'a permis de comprendre que l'errance dans toutes ses singularités confondues, n'est pas un concept figé :

L'appréhension de l'errance et ses figures, a révélé la part globalisante ou encore généralisante d'une diversité qui alors devient complexe voire floue.

Cependant, les éléments de réponses concernant les causes de l'errance , m'ont permis de cerner la part réelle et/ou subie du choix de l'errance comme réponse à un malaise social, ou encore comme fuite à une souffrance psychique. Mais surtout j'ai pu entrevoir l'errance dans ses étapes et dans son processus excluant par une pluralité de facteurs sociaux, économiques, relationnels, ou encore normatifs. J'ai alors pris en compte la part centrale qu'occupent les représentations sociales, essence même de l'exclusion. Celles-ci sont indissociablement liées au concept de normes sociales, et font alors de l'Homme une classification, dont les jeunes en errance semblent être « les pantins. »

L'enquête de terrain m'a permis de préciser davantage les contours des dynamiques paradoxales de l'errance, par le biais des entretiens effectués auprès des jeunes eux- mêmes, puis les acteurs de l'errance. J'ai alors réalisé que la réalité de ces jeunes, et la réalité de la relation que les professionnels entretiennent avec eux est cependant en décalage avec ce que j'aurais pu imaginer. En effet, cette démarche m'a donné l'occasion de déconstruire mes représentations : alors que selon moi l'errance était une forme de « mort sociale », elle semble aussi être une issue légitime, donnant lieu à une forme d'émancipation.

Auprès des professionnels, l'émergence d'un nouveau paradoxe a ostensiblement retenu mon attention.

L'accompagnement alors remis en question par les jeunes rencontrés soulève de nouveau la notion du choix : comme un enfermement où le jeune ne souhaite pas solliciter les travailleurs sociaux, et comme un choix de vie qui n'est pas en adéquation avec les modèles d'insertion.

Ce dernier point m'a permis de me positionner en tant que future ASS face à la question de l'accompagnement social pour des jeunes dont les dynamiques sont faites de plusieurs paradoxes : entre choisi et subi, et entre exclusion et insertion.

Néanmoins je m'attache à dire que les éléments de compréhension de ce mémoire de pré-recherche ne sont ni définitifs ni exhaustifs compte tenu de l'évolution permanente du travail social, et d'un phénomène de société.

J'ai donc pu élaborer une problématisation qui a pris tout son sens dans le cadre de mes futures fonctions d'ASS, et m'a amenée à établir une hypothèse qui m'a permis d'avoir un regard plus critique sur les modalités d'insertion, et de me positionner vis-à-vis de l'accompagnement des jeunes en errance.

Il ne s'agit pas d'une préconisation, mais plutôt d'un positionnement éthique et professionnel se référant aux missions communes de tout ASS, où l'accompagnement s'effectue avec la personne, dans la reconnaissance et la mobilisation de ses ressources⁷¹.

L'errance est un phénomène qui prend de l'ampleur, la visibilité de cette précarité peut faire peur. Aussi, il n'est pas chose aisée de modifier et de remettre en question nos propres représentations. Le mémoire de pré-recherche a été une opportunité pour approcher un phénomène actuel de façon plus objective, et moins globalisante.

Mais surtout, pour un public que je serai peut-être amenée à rencontrer dans ma profession, cette approche me permettra d'avoir un tout autre regard sur les jeunes dits en errance, sur leur vie, leur choix et les valeurs qu'ils portent. Puis, par conséquent, de mettre en place un accompagnement en corrélation avec leur demande.

La place du choix et de la volonté de la personne, soulèvent d'éternelles questions au sein du travail social : en effet, lorsque le choix de l'utilisateur diverge du choix responsable du professionnel dans ses missions, on peut se poser la question suivante :

Peut-on accompagner un choix jusqu'au bout ?

⁷¹ Référentiel professionnel des Assistants de Service Social

Bibliographie

Ouvrages :

-BARREYRE, Jean, (sous la direction de), *Nouveau dictionnaire critique d'Action Sociale*, Éd. Bayard, Paris, 2006, 637 pages

-BECKER, Howard s, *Outsiders-Etudes de la sociologie de la déviance*, Éd. A.M Métaillé, Paris, 1985, 247 pages

-BOUQUET, Brigitte et collaborateurs. *Dictionnaire Critique de l'Action Sociale*, Éd. Bayard, Paris, 1995, 637 pages

-CASTEL, Robert, *Les métamorphoses de la question sociale*, Éd. Fayard, Paris, 1995, 813 pages

-CHOBEAUX, François, *Intervenir auprès des jeunes en errance*, Éd. La Découverte, Paris, 2008, 154 pages

- CHOBEAUX, François, (sous la direction de) AUBERTIN, Marie-Xavière, *Jeunes en errance et addictions-Recherche pour la Direction Générale de la Santé*, CEMEA, Paris, 2013,109 pages

-CHOBEAUX, François, *Les nomades du vide-Des jeunes en errance, de squats en festivals, de gares en lieux d'accueil*, Éd. La Découverte, Paris, 2011, 143 pages

-DAMON, Julien, *Question sociales et questions urbaines*, Éd. PUF, Paris, 2010, 369 pages

-DE GAULEJAC, Vincent, TABOADA LEONETTI, Isabel, *La lutte des places : insertion et désinsertion*, Éd. Desclée de Brouwer, Paris, 2009, 286 pages

-GALLAND, Olivier, *Sociologie de la jeunesse*, Éd. Armand Colin, Paris, 2011, 250 pages

-GUILLOU, Jacques, *Les jeunes sans domicile fixe et la rue-ou « au bout d'être énervé »*, Éd. L'Harmattan, Paris, 1998, 132 pages

-LE REST, Pascal, *L'errance des jeunes adultes- Causes, effets, perspectives*, L'Harmattan, Paris, 2006, 224 pages

-LIPOVETSKY, Gilles, *Le Bonheur paradoxal- Essai sur la société d'hyper consommation*, Éd. Gallimard, 2006, Paris, 377 pages

-ROMILLAT, Annie, *Zoneurs des Halles-Changer de regard sur la marginalité*, Éd. Yves Michel, Barret-le-Bas, 2000, 120 pages

Ouvrages méthodologiques :

-KEVASSAY, Sophie, *Mémoire de recherche en travail social*, Éd. Vuibert, Paris, 2013, 191 pages

-NOALHYT, Martine, *DEASS : construire et réussir son mémoire professionnel*, Éd. ESF, Issy-les-Moulineaux, 2008, 141 pages

Articles de revues :

-BARBE, Laurent, « *L'action publique et les jeunes en errance* », Revue Sauvegarde de l'enfance, 15 Septembre 2008-volume 55-n°04-2000, UASEA, pages 1-5

-PIMOR, Tristina, VACHON, Jérôme, « *Les zonards appartiennent à une culture particulière* », ASH, 29 Novembre 2013-n°2835, ASKORIA-Rennes, pages 28-29

Sites web :

-www.tremintin.com : TREMINTIN, Jacques, « *Comment les jeunes errants mettent le travail social en difficultés* », LIEN SOCIAL, 11 Février 1999-n°473, LABEGES

-www. Cairn.info : revue déviance et société 2001

-www.agentsdentretiens.fr : portail d'interviews en ligne, entretien avec François CHOBEAUX

- www.captifs.fr/L-errance-une-realite-multiple.html

-www.cemea.asso.fr

- www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1455 (L'hébergement des sans domicile en 2012)

-www.urbanews.fr : *Ville rigide, ville sécuritaire : quand les bancs publics créent des exclusions* TONNELIER Josselin, le 6 décembre 2013

Rapport :

-HOCQUART, Françoise, Fiche de lecture « *Paroles pour adolescents ou le complexe du Homard* » de Françoise DOLTO

Films et vidéos :

- GRAS, Emmanuel, « *Etre vivant* » diffusion le 3 novembre 2013, Arte TV

-LARBI, Benchiha, « *Home d'infortune* », Rennes 1996

-PHILIPPE, Anne, « A côtés »

Conférences et colloques

-Conférence, Intervention de Bruno TARDIEUX, ATD Quart Monde « *Les savoirs exclus* », le 17 septembre 2013, à l'IRTS Poitou-Charentes

-Intervention de François CHOBEAUX, « *Les jeunes en errance* », le 17 décembre 2013, à l'IRTS Poitou-Charentes

-Colloque organisé par l'Acofis, « *Jeunesse de rue et réponse sociale* », le 19 février 2014, à l'IRTS Poitou-Charentes

ANNEXES

Grille d'entretien en direction des acteurs de l'errance

- Structure:
- Missions :
- Ancienneté au sein de la structure :

Définition de l'errance

- Comment définiriez-vous l'errance ?
- Selon vous, qui sont les jeunes en situation d'errance ?

Rencontre avec les jeunes en errance

- Etes-vous souvent amené à rencontrer des jeunes en errance ?
- Observez-vous une évolution de ce phénomène ?
- Quelles sont plus particulièrement vos missions auprès des jeunes en errance ?

Les Causes de l'errance

- D'après-vous, quelles sont les causes de l'errance ?
- Sans vouloir généraliser, pensez vous que pour certains d'entre eux il s'agirait d'un choix, de la part de ces jeunes ? Pourquoi ?

Exclus ?

- Comment définiriez-vous la place de ces jeunes dans la société ?
- Selon vous, sont ils nécessairement exclus ?

La relation des jeunes aux structures ?

- Quelle relation les jeunes ont aux structures, ou à vous ?
- Sollicitent-ils les travailleurs sociaux ?
- Quels sont vos limites dans l'accompagnement social de ces jeunes ?

Grille d'entretien en direction des jeunes en situation d'errance

- Age :

Définition d'un mode de vie

- Estime-tu être un jeune en errance ? Et pourquoi
- Comment tu peux définir ton mode de vie ?

Situation actuelle

- Depuis combien de temps es tu ou as-tu été dans ce mode de vie ?
- Comment vis tu aujourd'hui ? (logement, squat, camion, rue)

Choix ?

- Peux-tu m'expliquer dans quel contexte tu t'es trouvé dans l'errance ?
- Etait-ce un choix de ta part ?
 - Si c'était un choix, en quoi ce mode de vie t'as t'il attiré ?

Sentiment face à l'errance

- Quelle est ton sentiment dans ce mode de vie ?
- Qu'est ce qui est le plus difficile dans le mode de vie lié à la rue ?
- Et à l'inverse, qu'est ce que ce mode de vie t'apporte ou t'a-t-il apporté ?
- Au quotidien comment vis-tu ?
- Quel est ton rapport au monde, aux personnes ?
- Comment définirais-tu ta place dans la société ?

Projet de vie

- Comment envisages-tu ton avenir ?

Mémoire présenté en vue de l'obtention du
Diplôme d'Assistant de Service Social

« LIBREMENT EXCLUS » : L'errance active des jeunes

« Quelles sont les dynamiques paradoxales des jeunes en errance active ? »

Résumé :

« On the road ! » Voici, la philosophie de la « Beat Génération » dans les années 50 aux Etats-Unis. Cette philosophie a conquis la France en mai 68 avec le phénomène hippie.

En 2014 ce mouvement semble persister, mais il se manifeste sous un tout autre visage.

Pendant que des jeunes en errance disent avoir choisi leur mode de vie, ils semblent pourtant s'exclure de la société actuelle : Précarité, conduites à risques, relations enfermantes et conflictuelles, stigmatisation, ce choix ne peut pas tenir à l'analyse.

Par le biais de l'enquête de terrain, ces jeunes ont cependant narré leur récit de vie, ou de cette part subie de l'errance, ils manifestent une part émancipatoire, à travers des « plans de débrouille », par le biais de la manche, ou encore à travers des valeurs citoyennes.

Des projets de vie, ils en ont, mais le sentiment d'exclusion persiste.

Alors vient la question de l'accompagnement social, qui devient un nouveau paradoxe : les jeunes ne sollicitent pas les travailleurs sociaux, ou encore ils ne leur font pas confiance ; leur mobilité ne leur permet pas un réel suivi, et les modèles d'insertion sociale ne font pas écho à leurs projets de vie. Les dynamiques paradoxales du CHOISI et du SUBI, semblent être sources d'une forme d'émancipation des jeunes en errance.

Alors la prise en compte et la mobilisation de leurs ressources et leurs valeurs favoriseraient-elle leur insertion ?

Cette initiation au travail de pré-recherche ne cherche ni à démontrer, ni à généraliser, mais seulement à apporter une réflexion et quelques témoignages d'un phénomène de société.

Mots clés : jeunes en errance, culture, normes, paradoxe, choix, liberté, exclusion, appartenance, émancipation, accompagnement social.

Nombre de pages : 44